



# LE VAUCLUSE EN TENDANCE(S)

OBSERVAUCLUSE : DISPOSITIF DE VEILLE  
PROSPECTIVE - STRATÉGIE VAUCLUSE 2025-2040









## Vaucluse 2025-2040

### *Une stratégie pour co-construire notre département*

En tant qu'élu(e)s en prise avec les questions de terrain au quotidien, nous avons à la fois besoin de connaissances globales pour visualiser les enjeux de nos territoires et déterminer les actions à y mener, et de connaissances fines pour répondre, de manière ciblée et adéquate, aux attentes des usagers.

En publiant des données rétrospectives sur la période allant jusqu'en 2019, l'Agence d'Urbanisme Rhône Avignon Vaucluse apporte des éclairages sur les caractéristiques territoriales de notre département. Ces données nous permettent d'abord d'avoir une image à l'instant T du développement du Vaucluse sur les thématiques de la structuration des territoires, de l'inclusion et de la solidarité. Mais elles nous aident également à mieux comprendre et accompagner les mutations du territoire.

Les services du département ont été particulièrement impliqués dans cette étude. Cependant, je tiens également à saluer le travail qui a été mené par nos partenaires historiques que sont la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre d'Agriculture, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat ainsi que Vaucluse Provence Attractivité.

OBSERVAUCLUSE constitue désormais un outil évolutif partagé qui alimentera les réflexions en cours sur l'accompagnement des communes et intercommunalités de Vaucluse nécessitant une assistance technique pour leur projet d'aménagement et d'investissement.

En effet, le Département, au titre de la solidarité et de la cohésion territoriale, souhaite améliorer la connaissance de toutes les ressources d'ingénierie publique locale, tisser des liens entre les acteurs locaux et proposer un cadre lisible pour les communes et leurs groupements, et tout particulièrement les communes rurales. Cette démarche s'inscrit dans le cadre du projet de mise en place d'une plateforme départementale d'ingénierie mené, notamment en concertation avec la Préfecture en lien avec la feuille de route de l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires (ANCT).

Je suis intimement convaincu que la démarche partenariale est la clé de la réussite de notre territoire. Les projets structurants pour le Vaucluse doivent faire l'objet d'une coopération de tous les acteurs publics. C'est le sens de la politique que mène le département en soutenant financièrement les projets portés par les communes et les intercommunalités.

Maurice CHABERT  
Président du Conseil  
Départemental de Vaucluse







## PRÉAMBULE

Face aux enjeux liés à la loi MAPTAM (27 janvier 2014) sur la mise en place des métropoles et à la loi NOTRe (7 août 2015) sur la refonte de la carte régionale, le Département de Vaucluse s'est engagé, dès 2015, dans une démarche stratégique visant à mieux accompagner les mutations du territoire dans une vision à moyen et long termes. C'est ainsi qu'il a adopté, le 31 mars 2017, la Stratégie Vaucluse 2025-2040, véritable feuille de route pour accompagner un développement territorial maîtrisé.

La Stratégie propose une approche globale déclinée en quatre axes :

1. Accompagner un développement fondé sur l'identité du Vaucluse.
2. Soutenir la structuration de territoires de proximité.
3. Contribuer à une société plus inclusive et solidaire.
4. Refonder la gouvernance partenariale.

La transition écologique en est le fil conducteur : à la fois impératif et opportunité, son objet est de valoriser le patrimoine vauclusien et d'améliorer les conditions de vie.

Dans un souci d'amélioration continue, la Stratégie prévoit la mise en place d'un dispositif de veille prospective. Cet observatoire transversal et inter-partenarial a pour objectif de mettre en exergue un large spectre d'informations territoriales, en lien avec les acteurs locaux.

En coordination avec le Pôle Développement, l'Agence d'Urbanisme Rhône Avignon Vaucluse (AURAV) a animé plusieurs travaux collectifs en 2019 pour récolter des données et consolider des indicateurs dans plusieurs domaines spécifiques du territoire :

- au sein du Département, avec la participation des Pôles Aménagement, Solidarités et Ressources;
- en externe, avec l'agence Vaucluse Provence Attractivité, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Vaucluse, la Chambre d'Agriculture de Vaucluse et la Délégation de Vaucluse de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat - Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Résultat de ces travaux, la publication « Le Vaucluse en Tendance(s) » compile, principalement sous forme de statistiques et de cartographies, les données récoltées et traitées par l'AURAV, sur les trois premiers axes de la Stratégie. De ce fait, la publication présente une vue d'ensemble des caractéristiques du Vaucluse, à un moment donné.

Elle apporte des éléments de suivi des évolutions sociales, économiques et environnementales, à travers 27 questions thématiques, dans l'objectif d'alimenter les réflexions et débats, en mettant à disposition une matière nécessaire à l'élaboration des politiques publiques.

Cet outil d'observation, commandé par le Département de Vaucluse, se veut être la base d'une meilleure connaissance du territoire dans son ensemble, afin de poursuivre la mise en oeuvre du projet de dispositif de veille prospective. En complémentarité, le quatrième axe fait appel à l'action collective pour favoriser l'anticipation et l'aide à la décision dans le cadre des politiques publiques. Il représente un aiguillon pour l'ingénierie territoriale, un nouveau défi qui se pose à la gouvernance partenariale dans les années à venir.









# 1

## ACCOMPAGNER UN DÉVELOPPEMENT FONDÉ SUR L'IDENTITÉ DU VAUCLUSE

p. 6

- Promouvoir un cadre favorable à l'activité économique.....p. 6
- Soutenir l'excellence agricole du Vaucluse..... p. 12
- Structurer le tourisme en tant que filière forte.....p. 16
- Mettre en œuvre une stratégie culturelle et patrimoniale ambitieuse....p. 20

## SOUTENIR LA STRUCTURATION DE TERRITOIRES DE PROXIMITÉ

p.22

- Conforter un maillage urbain équilibré .....p.22
- Préserver durablement les ressources du Vaucluse.....p.26
- Promouvoir un Vaucluse connecté.....p.34



# 2



# 3

## CONTRIBUER À UNE SOCIÉTÉ PLUS INCLUSIVE ET SOLIDAIRE

p.36

- Prévenir et limiter les situations de fragilité, notamment pour les jeunes et personnes âgées.....p.36
- Réaliser les capacités des vauclusiens.....p.52
- Accompagner les dynamiques solidaires de proximité.....p.54



# 1

## ACCOMPAGNER UN DÉVELOPPEMENT FONDÉ SUR L'IDENTITÉ DU VAUCLUSE

### ▷ PROMOUVOIR UN CADRE FAVORABLE À L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Où crée-t-on de l'emploi ?

Quels types d'emplois et activités ?

Quels échanges financiers entre les territoires du Vaucluse ?

Quels dynamisme et robustesse des entreprises vauclusiennes ?

Quel potentiel économique de la Silver Économie ?



# Où crée-t-on de l'emploi?

Avec 214 238 emplois et un taux d'emploi<sup>1</sup> de 60,4%, le Vaucluse est légèrement sous la moyenne régionale (61,2%) et sous la moyenne nationale (63,9%), en 2016. Les emplois sont fortement concentrés sur le Grand Avignon, la vallée du Rhône et sur l'axe Avignon-Carpentras. Entre 2011 et 2016, le taux a diminué de -0,1% par an alors que sur l'ensemble de la Région Sud-PACA, il augmente de +0,13% par an. Le taux de chômage de la population active est de 17% soit 2 points de plus que la moyenne régionale (15%).

**214 238 emplois**  
**60,4% taux d'emploi**  
 -0,1%/an entre 2011 et 2016

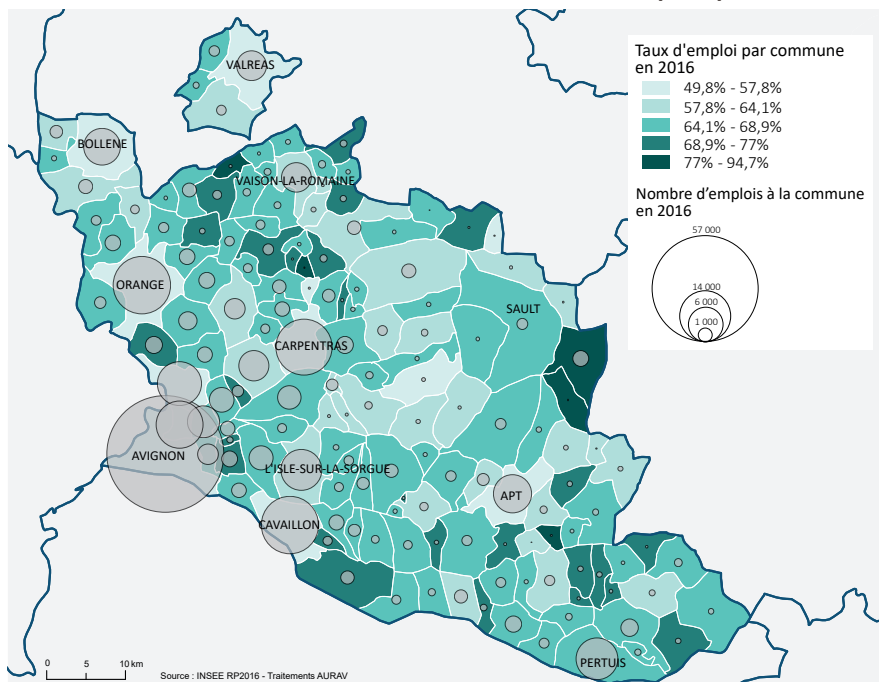
**17% taux de chômage**

Avec 214 zones d'activités économiques, accueillant 4 950 établissements, le Vaucluse offre une capacité d'accueil importante pour les entreprises. Ce sont près de 39 800 emplois qui y sont implantés, soit 20% de l'emploi.

**214 ZAE :**  
**4 950 ÉTABLISSEMENTS**  
**39 720 EMPLOIS**  
**6 ZAE LABELLISÉES**  
**"ECOPARC VAUCLUSE"**

Source : sud-foncier éco 2018

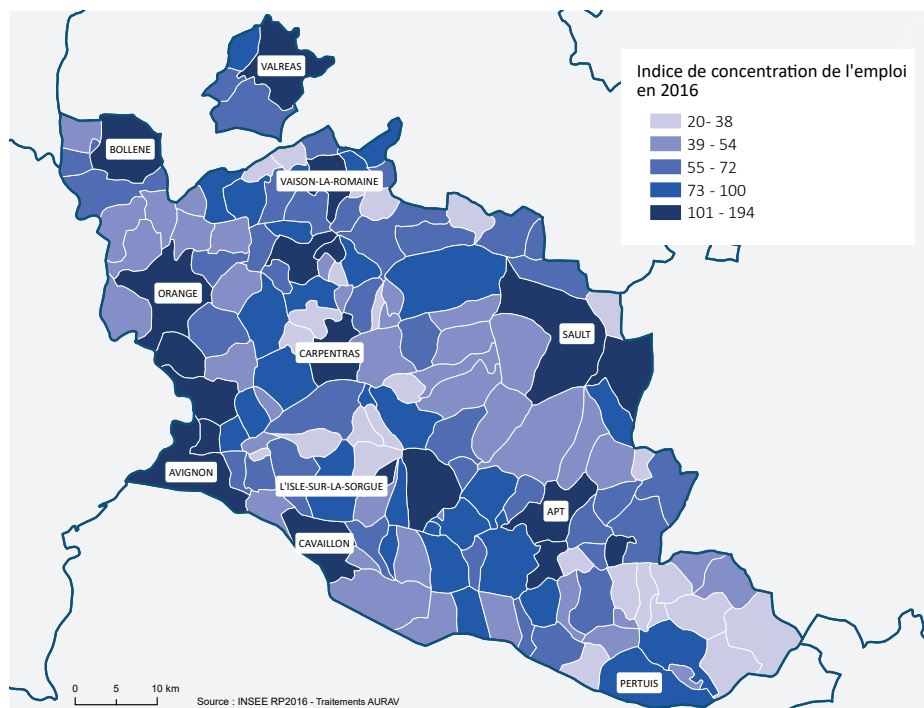
## Taux et nombre d'emplois par commune



|                                | Nombre d'emplois 2016 | Évolution emploi 2011-2016 | Taux d'emploi 2016 | Taux de chômage <sup>2</sup> 2016 (population active) |
|--------------------------------|-----------------------|----------------------------|--------------------|-------------------------------------------------------|
| Alpes-de-Haute-Provence        | 58 477                | -0,16 %                    | 62,6 %             | 15 %                                                  |
| Hautes-Alpes                   | 58 084                | -0,28 %                    | 67,4 %             | 11 %                                                  |
| Alpes-Maritimes                | 407 723               | -0,42 %                    | 64 %               | 14 %                                                  |
| Bouches-du-Rhône               | 797 914               | 0,34 %                     | 59,1 %             | 15 %                                                  |
| Var                            | 358 131               | 0,54 %                     | 60,9 %             | 15 %                                                  |
| <b>Vaucluse</b>                | <b>214 238</b>        | <b>-0,10 %</b>             | <b>60,4 %</b>      | <b>17%</b>                                            |
| Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur | 1 894 568             | 0,13 %                     | 61,2 %             | 15 %                                                  |

Source : INSEE RP2016 - Traitements AURAV

## Indice de concentration de l'emploi par commune



## Indice de concentration de l'emploi : 102,5

Avec un indice de concentration de l'emploi<sup>3</sup> supérieur à 100, les grandes villes du département sont les pôles d'emplois attractifs du département (Avignon, Orange, Carpentras, Cavaillon, Sorgues, Le Pontet, Bollène, Apt). Dans cette catégorie, on retrouve aussi des communes touristiques ou viticoles, comme Gordes, Châteauneuf-du-Pape, Gigondas, communes proposant ainsi un nombre d'emplois supérieurs aux résidents actifs. À l'inverse, certaines communes proposent beaucoup moins d'emplois que d'actifs : elles ont ainsi un profil résidentiel (Aubignan, Loriol-du-Comtat, Velleron, sud-est du département...).

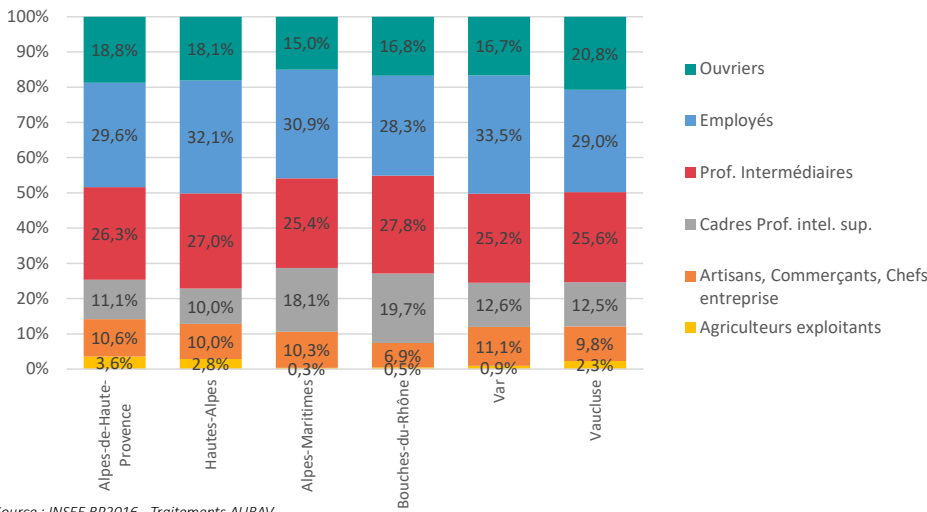
<sup>1</sup> Taux d'emploi : nombre d'actifs occupés de 15-64 ans sur le nombre d'habitants de 15-64 ans.

<sup>2</sup> Taux de chômage : pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs), issus du recensement principal 2016 de l'INSEE.

<sup>3</sup> Indice de concentration de l'emploi : nombre d'emplois dans la commune sur le nombre d'actifs occupés résidents.

# Quels types d'emplois et activités ?

## Répartition des types d'emplois par département

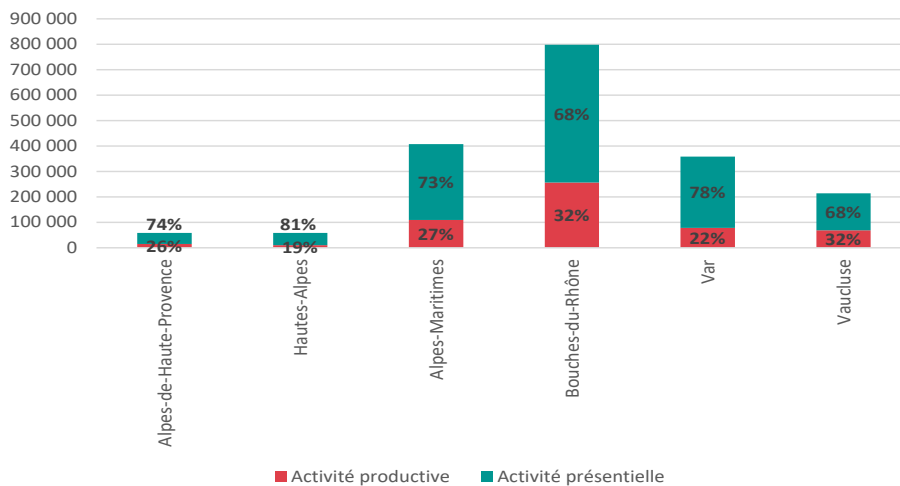


Source : INSEE RP2016 - Traitements AURAV

Les professions d'employés sont les catégories les plus représentées du Vaucluse, à hauteur de 29%. Les professions intermédiaires et les ouvriers constituent les 2e et 3e types d'emplois les plus représentés (resp. 25,6% et 20,8%). La part des emplois ouvriers est la plus forte de la Région Sud-PACA. Ainsi, avec un ratio de 49 emplois de cadres sur 100 emplois ouvriers, le Vaucluse a le plus faible ratio de la Région (à égalité avec les Hautes-Alpes). Les Bouches-du-Rhône et les Alpes-Maritimes ont ainsi un ratio respectif de 95 et 100, c'est-à-dire qu'il y a quasiment autant de cadres que d'ouvriers.

**49 cadres pour 100 ouvriers**

## Répartition des emplois entre activités productives et présentes\*



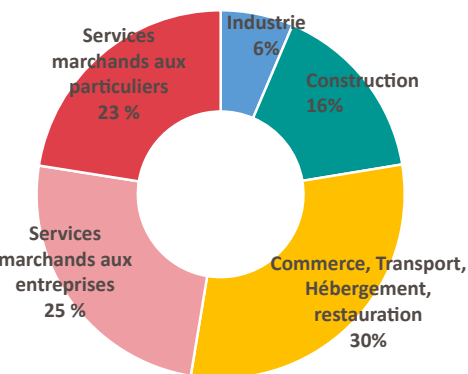
Source : INSEE RP2016 - Traitements AURAV

Les activités productives occupent 32% des emplois en 2016 en Vaucluse. Cette part importante comparativement aux autres départements de la Région est due aux activités exportatrices (agroalimentaire, viticulture, commerce de gros notamment). Sur les dix dernières années (2006-2016), l'emploi présentiel\* a augmenté de +0,27%/an alors que le productif a très légèrement diminué (-0,08%).

Le Vaucluse est alors l'exception régionale, les autres départements voyant leurs emplois productifs en augmentation entre 2006 et 2016.

## Répartition des entreprises par secteur d'activités

**18 470 entreprises artisanales**



Source : INSEE REE 2018 - Traitements AURAV

Avec 48% des entreprises, le secteur des services est le principal en Vaucluse. Les activités de commerce, transport, hébergement et restauration concernent 30% des entreprises. 16% pour les entreprises de la construction. Enfin 6% pour l'industrie.

L'artisanat représente 35,2% des entreprises vauclusiennes (32,6% en Région Sud-PACA). Ainsi 18 470 entreprises artisanales sont présentes, réparties en 4 grands secteurs : 10% alimentaire, 45% bâtiment, 15% production et 31% services. La densité artisanale est de 33 artisans pour 1 000 habitants en Vaucluse (31 en Région Sud-PACA).

Source : CMAR Vaucluse

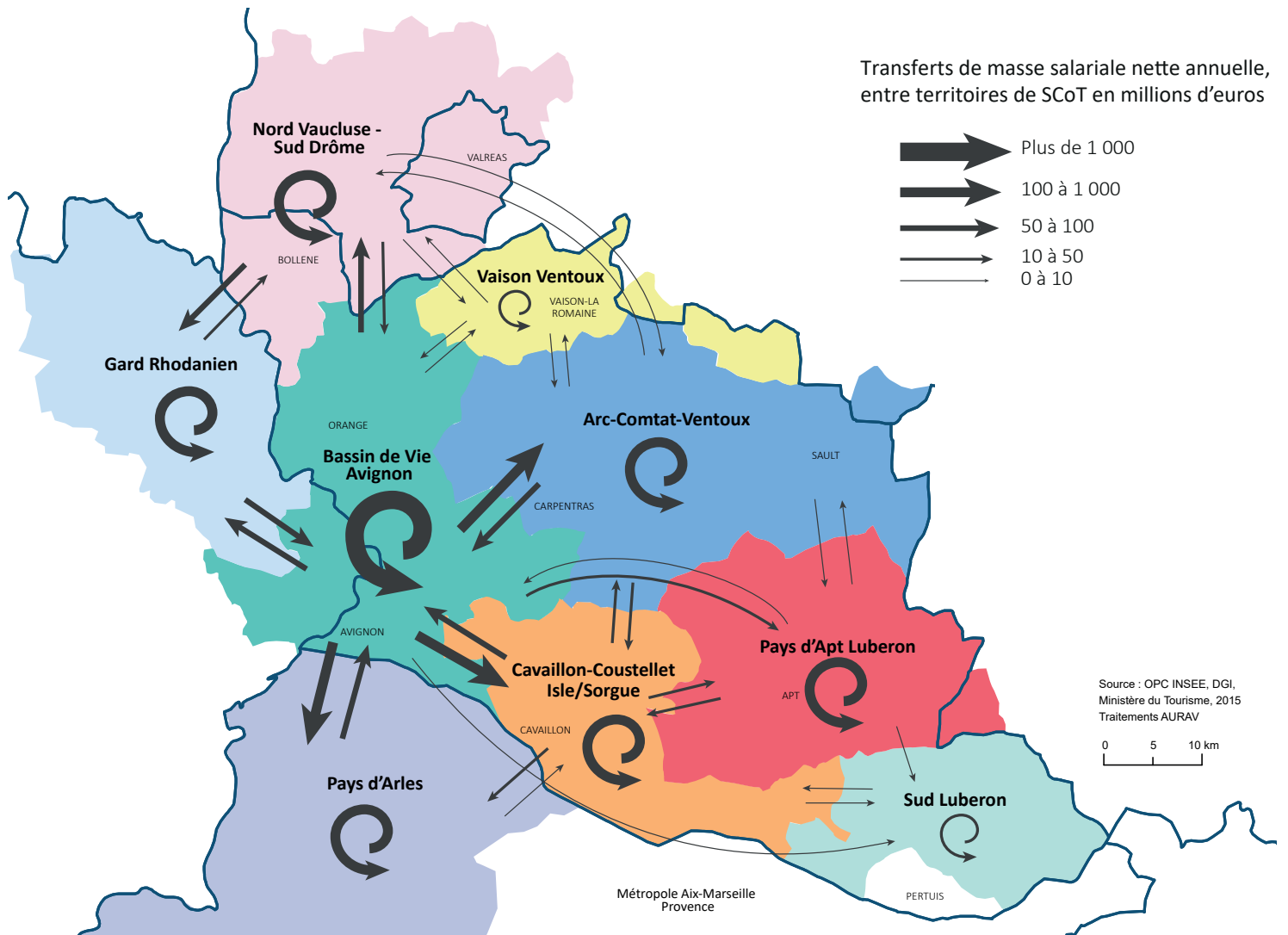
\*Activités productives : Il s'agit des activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises correspondantes.

Activités présentes : Les activités présentes sont les activités locales pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes.



# Quels échanges financiers entre les territoires du Vaucluse ?

Le SCoT du Bassin de vie d'Avignon, un pôle redistributeur de richesses



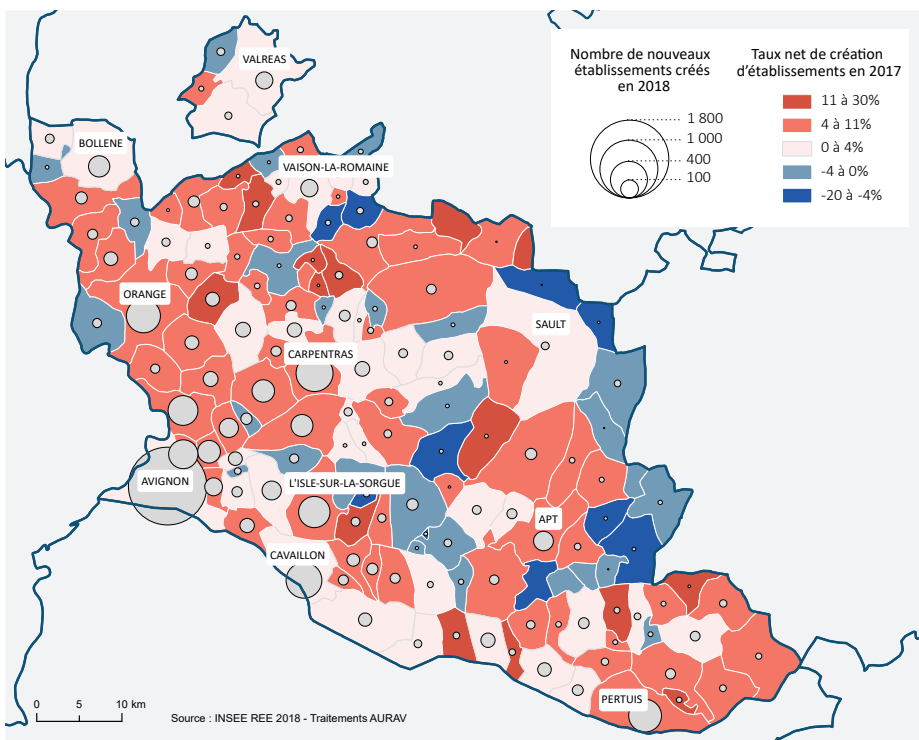
Un salarié dépense, dans sa commune de résidence, une partie de ses revenus qu'il gagne sur son lieu de travail, ce qui engendre d'importants transferts de revenus entre ces différents lieux. On peut ainsi déterminer le montant des transferts qui ont lieu annuellement, en lien avec les déplacements domicile-travail, entre territoires, notamment des Schémas de Cohérence Territoriale (SCoT).

En tant que pôle d'emplois majeur, le SCoT du Bassin de vie d'Avignon redistribue 700 millions d'euros en direction des territoires voisins (vaclusiens et hors Vaucluse) : ces revenus sont liés aux personnes travaillant dans le Bassin de vie d'Avignon mais résidant en dehors de celui-ci. Inversement, il capte 400 millions d'euros en provenance des territoires voisins.

**700 m€ distribués par le Bassin de vie d'Avignon aux territoires de SCoT voisins**

# Quels dynamisme et robustesse des entreprises vauclusiennes ?

## Taux net de création d'établissements



Avec un taux moyen de 4% entre 2017 et 2018, la création nette d'établissements\* apparaît plus dynamique dans le nord du département ainsi que dans le Sud-Luberon. Les taux les plus faibles sont à l'est, sur le plateau de Sault et le Luberon. Le taux net de création d'établissements est de 5% en Région Sud-PACA, avec 26 000 établissements supplémentaires nets entre 2017 et 2018.

**56 742 établissements au 31/12/2017**

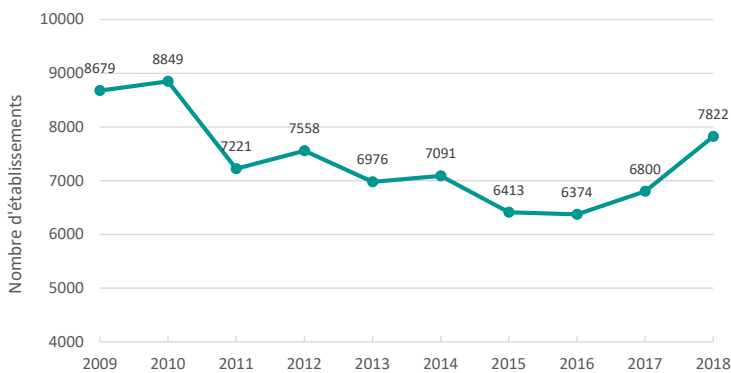
**2 168 créations nettes entre 2017 et 2018**  
(6 800 ouvertures et 4 632 fermetures)

**4% taux net de création entre 2017 et 2018**

Source : INSEE REE 2018, CMAR PACA 2019

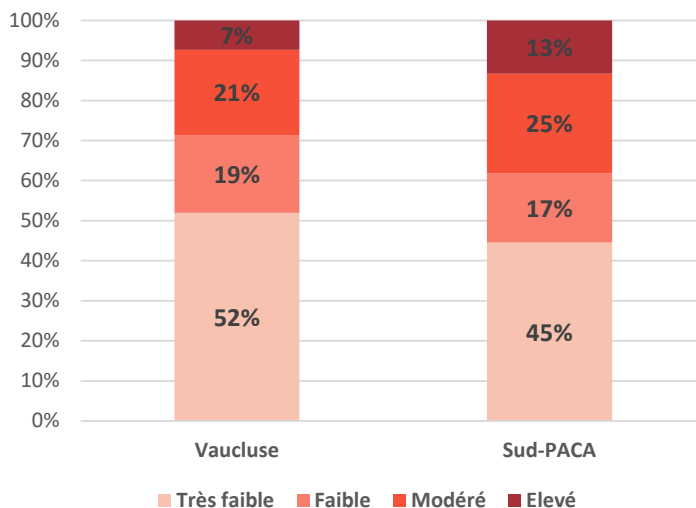
Après une longue période de diminution de la création d'établissements entre 2010 et 2016, celle-ci tend à repartir à la hausse depuis 2016, atteignant 7 822 créations en 2018. Le pic le plus bas a été atteint en 2016 avec une création de 6 374 établissements. Cette évolution vauclusienne suit la tendance régionale, qui a connu son pic le plus en bas en 2015 (62 733 entreprises créées) et une augmentation régulière depuis 2016. 72% des entreprises créées en Vaucluse sont des entreprises individuelles, chiffre constant depuis les 10 dernières années.

## Évolution de la création d'établissements depuis 2009



Source : INSEE REE 2018 - Traitements AURAV

## Répartition des entreprises selon leur niveau d'alerte de défaillance



La situation des entreprises vauclusiennes se distingue nettement du niveau régional avec 71% des entreprises qui présentent un risque de défaillance très faible ou faible en 2018, contre seulement 62% en Région Sud-PACA.

7% des entreprises ont un risque élevé de défaillance, contre 13% en Région Sud-PACA.

\*Les indicateurs portent sur les stocks et créations d'établissements de l'ensemble des activités marchandes non agricoles.

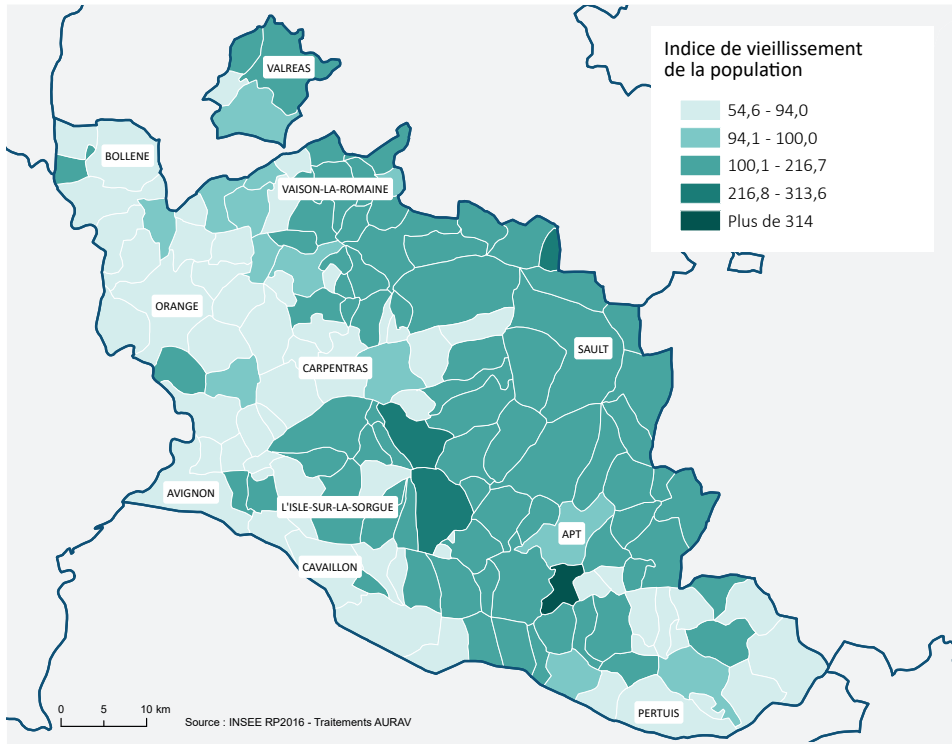
L'activité d'une entreprise est qualifiée de marchande si ses dépenses d'exploitation sont couvertes pour plus de 50% par la vente de sa production.

La création nette correspond au nombre d'établissements créés auxquels sont soustraites les fermetures.



# Quel potentiel économique de la Silver Économie\* ?

## Indice de vieillissement de la population



L'indice de vieillissement de la population, correspondant au nombre de personnes âgées de plus de 65 ans pour 100 personnes de moins de 20 ans, permet de mesurer le degré de vieillissement de la population. Plus l'indice est élevé, plus le vieillissement est important.

Avec un ratio de 87,5 dans le Vaucluse, celui-ci apparaît comme relativement jeune par rapport aux autres départements. Néanmoins, ce taux est très différent selon les communes et est supérieur à 100 pour quasiment l'ensemble des communes à l'est du département (excepté le Sud Luberon). De plus, son augmentation est forte ces dernières années : +2,4%/an entre 2011 et 2016.

**Indice de vieillissement : 87,5**  
**+2,4%/an entre 2011 et 2016**

## EMPLOIS SILVER ÉCONOMIE

8,6% de l'emploi salarié privé en 2018

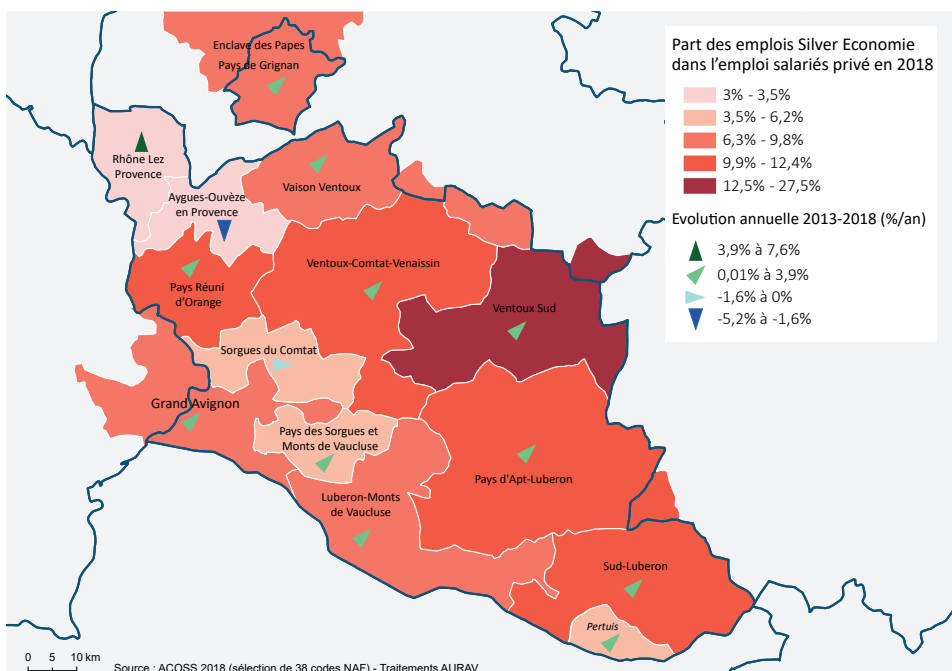
+1,3%/an entre 2013 et 2018

**Part des plus de 60 ans en 2016 → en 2050**  
**27,5% → 36,7%**

Avec une part des plus de 60 ans qui passera de 27,5% à 36,7% en 2050\*, la prise en compte des seniors est un enjeu majeur des politiques publiques et un levier de développement économique.

\* : scénario central produit par l'INSEE (Omphale)

## Part des emplois Silver Économie dans l'emploi salarié privé par EPCI



La répartition géographique des seniors se retrouve dans les emplois salariés liés aux activités de service aux personnes âgées, avec une proportion plus importante dans l'est du département (> 9%).

Représentant 8,6% de l'emploi salarié privé du Vaucluse, les emplois liés à la Silver Économie sont une composante importante du territoire vauclusien. À l'exception de deux territoires (Aygues Ouvèze en Provence et Sorgues du Comtat), ces emplois ont progressé entre 2013 et 2018, avec une augmentation moyenne de +1,28%/an dans le Vaucluse.

\*La Silver Économie, ou économie des seniors, désigne l'ensemble des activités économiques liées aux personnes âgées. Les entreprises dont l'activité est fortement liée à la Silver Économie ont été identifiées au travers d'une sélection de 38 codes NAF issus de la base ACOSS, au regard de trois entrées thématiques : autonomie, santé / consommations spécifiques / financement.

## SOUTENIR L'EXCELLENCE AGRICOLE DU VAUCLUSE

Quelles évolutions de l'agriculture en Vaucluse ?

Quelles productions agricoles phares du Vaucluse ?

Quelle place pour l'agriculture biologique et les circuits courts en Vaucluse ?



# Quelles évolutions de l'agriculture en Vaucluse ?

Avec 5 210 exploitations agricoles, le département rassemble 27 % des exploitations de la région.

Ces exploitations emploient 12 700 personnes en 2016, dont 4 300 emplois de dirigeants, 2 800 emplois de salariés permanents (CDI, CDD de plus de 3 mois) et 5 600 emplois de salariés non permanents (occasionnels, saisonniers, CDD de moins de 3 mois). L'emploi agricole vauclusien représente ainsi 29% de l'emploi agricole régional.

Après une forte diminution entre 2000 et 2010 (-2,4%/an), le nombre d'emplois semble se stabiliser depuis les années 2010, autour des 12 500 emplois.

Le nombre d'exploitations a diminué de 2,1%/an entre 2010 et 2016 (moyenne régionale :-2,5%/an). Ce sont essentiellement les petites exploitations qui sont touchées, les moyennes et grandes exploitations progressent légèrement depuis 2010 (+0,8%/an). Sur les 11 930 exploitations régionales classées grandes et moyennes (production brute standard supérieure à 25 000 €), 40% sont situées dans le Vaucluse.

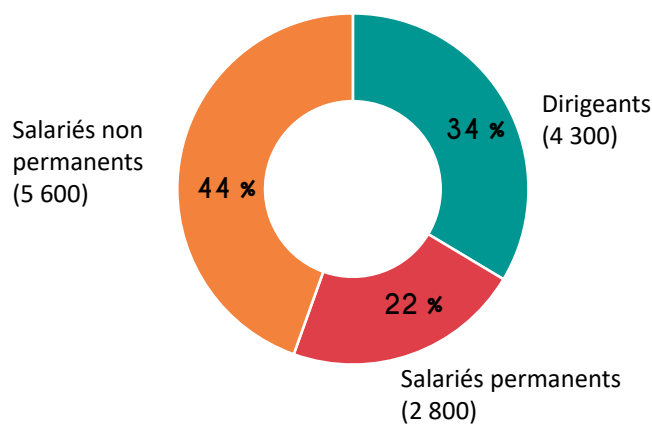
1 15 000 ha : Surface Agricole Utile  
1/3 du département

5 210 exploitations en 2016  
soit -2,1%/an depuis 2010

12 700 emplois agricoles

Source : Agreste, ESEA 2016, MSA 2016

Répartition des emplois agricoles par statut



Source : MSA 2016 – Traitement DRAAF PACA - SRISE  
Traitements AURAV

Répartition des exploitations par type de cultures

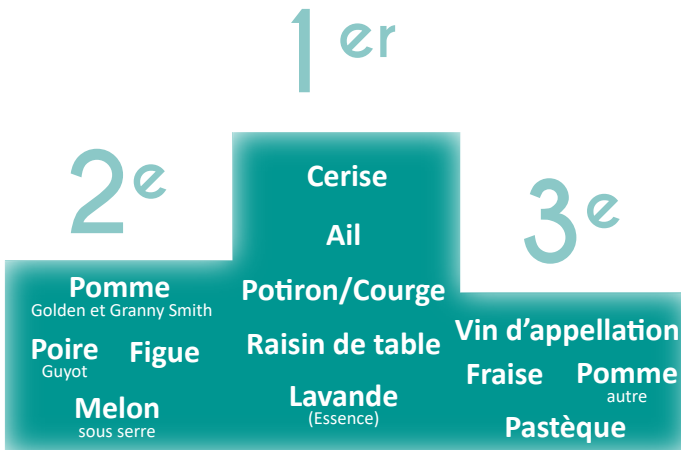
|                                  | NOMBRE D'EXPLOITATIONS PAR ORIENTATION PRINCIPALE | RÉPARTITION DES EXPLOITATIONS DANS LE VAUCLUSE | PART DES EXPLOITATIONS VAUCLUSIENNES DANS LA RÉGION |
|----------------------------------|---------------------------------------------------|------------------------------------------------|-----------------------------------------------------|
| GRANDES CULTURES                 | 550                                               | 10,6%                                          | 21,8%                                               |
| MARAÎCHAGE ET HORTICULTURE       | 455                                               | 8,7%                                           | 16,9%                                               |
| VITICULTURE                      | 3 080                                             | 59,1%                                          | 49,8%                                               |
| CULTURES FRUITIÈRES, PERMANENTES | 655                                               | 12,6%                                          | 19,8%                                               |
| OVINS, CAPRINS + HERBIVORES      | 119                                               | 2,3%                                           | 6,3%                                                |
| AUTRES ÉLEVAGES                  | 38                                                | 0,7%                                           | 4,4%                                                |
| AUTRES                           | 312                                               | 6,0%                                           | 18,3%                                               |
| TOTAL DES EXPLOITATIONS          | 5 210                                             | 100,0%                                         | 27,2%                                               |

Source : Agreste, ESEA 2016 - Traitements AURAV

Près des deux tiers des exploitations vauclusiennes (59,1 %) sont spécialisées dans la viticulture, 12,6 % en cultures fruitières et 10,6 % en grandes cultures. La viticulture vauclusienne représente ainsi près de 50% des exploitations viticoles régionales et les cultures fruitières près de 20%.

# Quelles productions agricoles phares du Vaucluse ?

## Des productions locales en tête du palmarès national



Source : Agreste 2018 - Traitements AURAV

Le Vaucluse est le 1<sup>er</sup> producteur national de raisins de table, ail, potiron/courge ou encore de cerises ou d'essence de lavande.

Il est le 2<sup>e</sup> producteur de pommes Golden et Granny Smith, figues, poires Guyot, melon sous serre et le 3<sup>e</sup> producteur de vin d'appellation, fraises, pommes et de pastèques.

28 produits agricoles d'excellence qui ont une labellisation Appellation d'Origine Protégée/Indication Géographique Protégée/Label Rouge dans le Vaucluse (dont 13 appellations viticoles).

## 28 produits agricoles labellisés

## Zoom sur la viticulture

La viticulture est la 1<sup>re</sup> spécialisation du département (3 080 exploitations spécialisées).

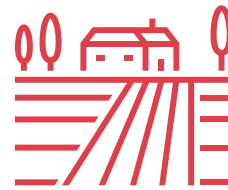
En 2018, 45 900 ha de vignes sont cultivés (46 % de la SAU), pour une production de 1,8 million d'hectolitres de vins.

Les productions en AOP représentent 69% de la production totale et 77% des exploitations.

En 2012, il y avait 46 890 ha viticoles pour 3 890 exploitations, produisant 1,9 million d'hectolitres de vins.

La production est en hausse de +20 % par rapport à la récolte de 2017 (anormalement faible), mais en baisse de -7 % par rapport à la moyenne quinquennale. Comme dans le vignoble varois, les campagnes 2018 et 2017 se distinguent par leurs faibles volumes, parmi les plus bas de ces dix dernières années.

Plus de 13 labels viticoles sont présents dans le Vaucluse dont 11 AOP et 2 IGP.



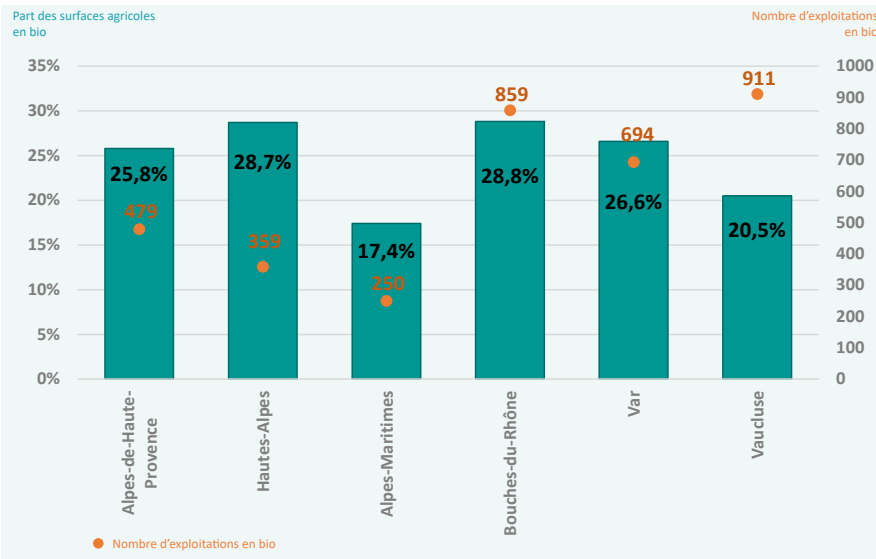
45 900 ha de vignes  
3 080 exploitations  
viticoles



1,8 million  
d'hectolitres  
produits

# Quelle place pour l'agriculture biologique et les circuits courts ?

## Part des surfaces agricoles bio et nombre d'exploitations en bio en 2018



Source : ORAB PACA Données 2018 - Traitements AURAV

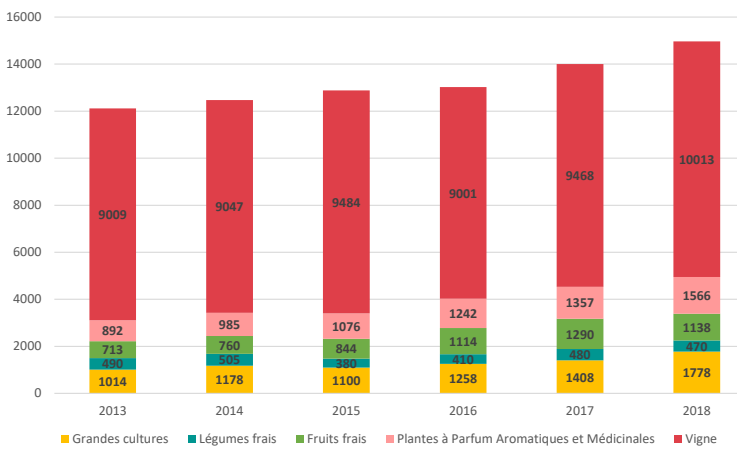
Avec 911 exploitations en bio (1er rang régional et 8e national) représentant 20,5% de la surface agricole du département, le marché du bio est en plein essor. Ainsi, entre 2013 et 2018, 140 exploitations ont vu le jour et 4 260 ha supplémentaires, soit une progression de +4,2%/an.

**20,5 % de la surface agricole en bio**  
+4,2%/an depuis 2013

**911 exploitations en bio**  
1er rang régional - 8e rang national

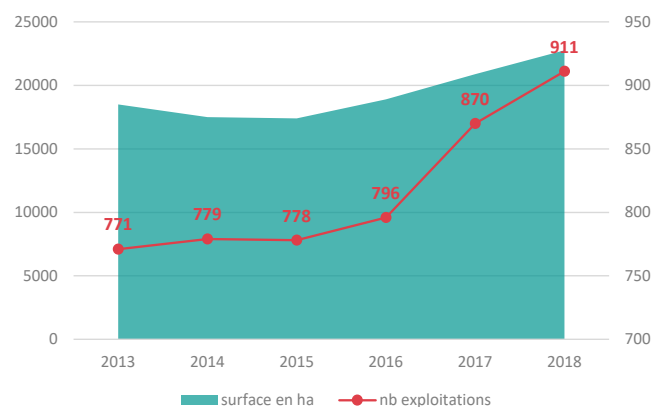
Source : ORAB PACA Données 2018

## Évolution des principales surfaces de productions végétales bio (en hectares)



Source : ORAB PACA Données 2018 - Traitements AURAV

## Évolution des surfaces (en hectare) et du nombre d'exploitations bio



Source : ORAB PACA Données 2018 - Traitements AURAV

## De nombreux circuits courts en Vaucluse

De nombreux autres circuits courts sont en place dans le département : 170 exploitations labellisées "Bienvenue à la ferme", 6 drive fermiers, 14 Associations pour le Maintien d'une Agriculture de Proximité (AMAP) sont recensés en 2019.

Mise en place par le Département de Vaucluse en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de Vaucluse en 2013, la plateforme numérique Agrilocal met en relation les acteurs de la restauration collective et les producteurs agricoles locaux. Ainsi, 79 établissements vauclusiens (collèges, lycées, collectivités) achètent les productions agricoles de 184 fournisseurs locaux en 2018, soit 254 tonnes de fruits et légumes achetés.

Source : Agrilocal

**170 exploitations "Bienvenue à la ferme"**

**14 AMAP**

**6 drive fermiers**





## STRUCTURER LE TOURISME EN TANT QUE FILIÈRE FORTE

Quels chiffres clés du tourisme en Vaucluse ? D'où vient la clientèle touristique ?

Quel poids pour le tourisme dans l'économie vauclusienne ?

# Quels chiffres clés du tourisme en Vaucluse ? D'où vient la clientèle touristique ?

En 2018

**4 millions**  
de touristes  
annuel

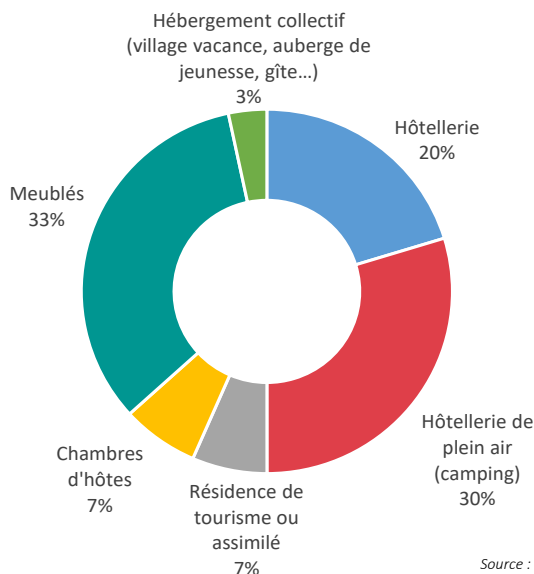
**21,2 millions**  
de nuitées  
touristiques

**88 300**  
lits touristiques  
(marchands)

- ▲ + 4,5% entre 2017 et 2018
- ▲ + 4,7% entre 2016 et 2017

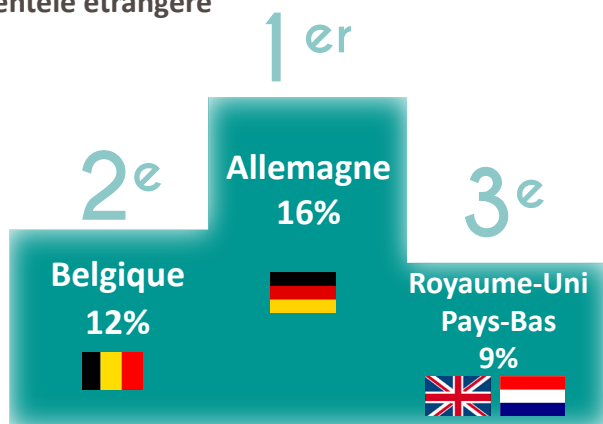


Source : VPA 2018



Source : VPA 2018

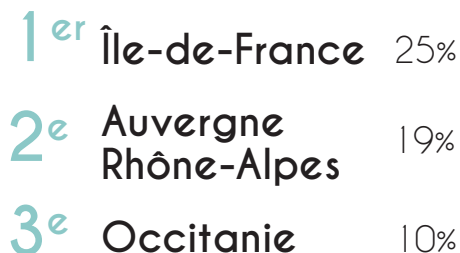
## Top 3 clientèle étrangère



Le Vaucluse est une destination qui attire chaque année de nombreux visiteurs. En 2018, ils étaient plus de 4 millions, soit 9% des touristes de la région Sud-PACA. 21 245 000 de nuitées touristiques sont effectuées pour une durée moyenne de 5 nuits. Ces nuitées sont en progression, avec +4,5% entre 2017 et 2018, confirmant l'augmentation entre 2016 et 2017 (+4,7%).

Le Vaucluse est très attractif auprès des touristes étrangers, dont la part s'élève à 46% des nuitées, avec en tête les Allemands qui représentent 16% des touristes étrangers. Les touristes français sont originaires principalement de l'Île-de-France (25% des touristes français), d'Auvergne-Rhône-Alpes (19%) et de l'Occitanie (10%).

## Top 3 clientèle française (région)



Les touristes se répartissent vers 4 grandes destinations comme suit :

- Le Luberon : 32% des nuitées
- Grand Avignon : 27 % des nuitées
- Comtat-Ventoux-Sault : 24% des nuitées
- Haut-Vaucluse Enclave des Papes : 17% des nuitées.

L'hébergement locatif, qui regroupe les meublés et chambres d'hôtes, est le principal mode d'hébergement marchand du Vaucluse, avec 40% des lits. L'hôtellerie et les campings représentent 50% de l'offre marchande à eux deux. Aux 88 300 lits marchands s'ajoutent 113 900 lits touristiques non marchands en résidences secondaires.

Source : VPA 2018

## Quel poids pour le tourisme dans l'économie vaclusienne ?

Le tourisme est à la fois une force et une opportunité pour l'emploi et l'activité économique du Vaucluse. Il occupe une place prépondérante, aux côtés d'autres secteurs tels que l'agroalimentaire, le transport-logistique ou encore l'agriculture, en générant chaque année plus de 1,3 milliard d'euros de chiffres d'affaires, soit 8,5% du Produit Intérieur Brut départemental.

52% des retombées économiques touristiques sont des retombées induites, c'est-à-dire liées indirectement au tourisme (commerces et services locaux, activités liées aux résidences secondaires telles que la construction de maisons individuelles, la distribution/traitement de l'eau, traitement des ordures ménagères, etc.).

Les retombées économiques directes concernent elles les secteurs de la restauration et des débits de boisson, l'hôtellerie et les autres hébergements.

Le Vaucluse compte 16 385 emplois touristiques, soit 7,5% de l'emploi total, avec 70 % d'emplois salariés. La répartition de l'activité touristique se compose de 7 785 emplois directs et 8 600 emplois induits.

**1,3 milliard d'euros de chiffres d'affaires**

**8,5% du PIB du Vaucluse  
dont 52% de retombées induites**

**16 385 emplois touristiques  
dont 52,6% d'emplois induits**











## METTRE EN OEUVRE UNE STRATÉGIE CULTURELLE ET PATRIMONIALE AMBITIEUSE

Quel poids du tourisme culturel dans le Vaucluse ?

# Quel poids du tourisme culturel dans le Vaucluse ?

Avec plus de 3,3 millions de visiteurs cumulés en 2018 pour les sites et monuments principaux du Vaucluse (+4% par rapport à 2017) et plus de 665 000 spectateurs dans les principaux événements culturels, le Vaucluse constitue un département patrimonial et culturel. Le Palais des Papes et le Pont Saint-Bénézet, à eux seuls, attirent 1 million de visiteurs en 2018.

Le Festival d'Avignon a enregistré un taux record de remplissage en 2018 de 95,5%, avec 151 000 entrées. En parallèle, Avignon Off a réuni plus de 1 590 spectacles dans 139 lieux, en 2019, soit près de 59 000 cartes vendues.

La fréquentation des Musées de France est en augmentation de 6% entre 2016 et 2017, ce qui en fait la plus forte progression de la Région Sud-PACA.

**60 musées et plus de 40 sites de visite majeurs**

**3,3 millions de visiteurs sur les sites et monuments**

**+4% entre 2017 et 2018**

## Nombre de Musées de France par département et évolution de la fréquentation entre 2016 et 2017

|                         |    |      |
|-------------------------|----|------|
| Vaucluse                | 20 | +6%  |
| Alpes-de-Haute-Provence | 9  | +4%  |
| Hautes-Alpes            | 2  | +1%  |
| Alpes-Maritimes         | 33 | +1%  |
| Bouches-du-Rhône        | 43 | -10% |
| Var                     | 18 | -12% |

Source: PatrimoStats 2018

La fréquentation des cinémas vauclusiens est très importante : plus de 2,2 millions d'entrées en 2018. Malgré une baisse de 4,8% par rapport à 2017, le nombre d'entrées par habitant reste en effet parmi les plus élevés de France. Ainsi, en moyenne, un vauclusien se rend quatre fois par an au cinéma, alors que la moyenne française est de 3 fois par an.

Avec 21 cinémas (4 itinérants, 2 multiplexes et 14 labellisés Art et Essai), le Vaucluse offre ainsi de plus de 10 420 fauteuils.

## Top 10 des sites et monuments les plus fréquentés en 2018

|                           |                     |         |
|---------------------------|---------------------|---------|
| Palais des Papes          | Avignon             | 616 210 |
| Pont St Bénézet           | Avignon             | 433 797 |
| Sentiers des Ocres        | Roussillon          | 319 000 |
| Colorado provençal        | Rustrel             | 220 000 |
| Théâtre antique           | Orange              | 166 000 |
| Village des Bories        | Gordes              | 79 511  |
| Musée de la lavande       | Cabrières d'Avignon | 71 208  |
| Musée archéologique       | Vaison-la-Romaine   | 69 337  |
| Musée d'art et d'histoire | Orange              | 51 667  |
| Château de Lourmarin      | Lourmarin           | 48 650  |

Source : VPA

## Top 10 des événements les plus fréquentés en 2018

|                              |                        |          |
|------------------------------|------------------------|----------|
| Festival d'Avignon           | Avignon                | 151 000  |
| Cheval Passion               | Avignon                | 95 000*  |
| Antiques Art and You Pâques  | Isle-sur-la-Sorgue     | 80 000*  |
| Antiques Art and You 15 Août | Isle-sur-la-Sorgue     | 80 000*  |
| Avignon Off                  | Avignon                | 59 128** |
| Lavandes en Fête             | Sault                  | 25 000*  |
| Font'Arts                    | Pernes-les-Fontaines   | 20 000*  |
| Terroirs en fête             | Châteauneuf de Gadagne | 12 000   |
| Vélo Passion                 | Avignon                | 10 200   |
| Vaison Danses                | Vaison-la-Romaine      | 7 540    |

Source : VPA

\* : estimations

\*\* nombre de cartes vendues, seule donnée collectée et comparable (peu représentative du volume de spectateurs)

**21 cinémas dont 4 itinérants**

**2 242 361 entrées en 2018**  
(-4,8% par rapport à 2017)

**4,01 entrées par habitant en 2018**  
(2<sup>e</sup> rang national, après Paris)

Source : CNC 2018



## SOUTENIR LA STRUCTURATION DE TERRITOIRES DE PROXIMITÉ

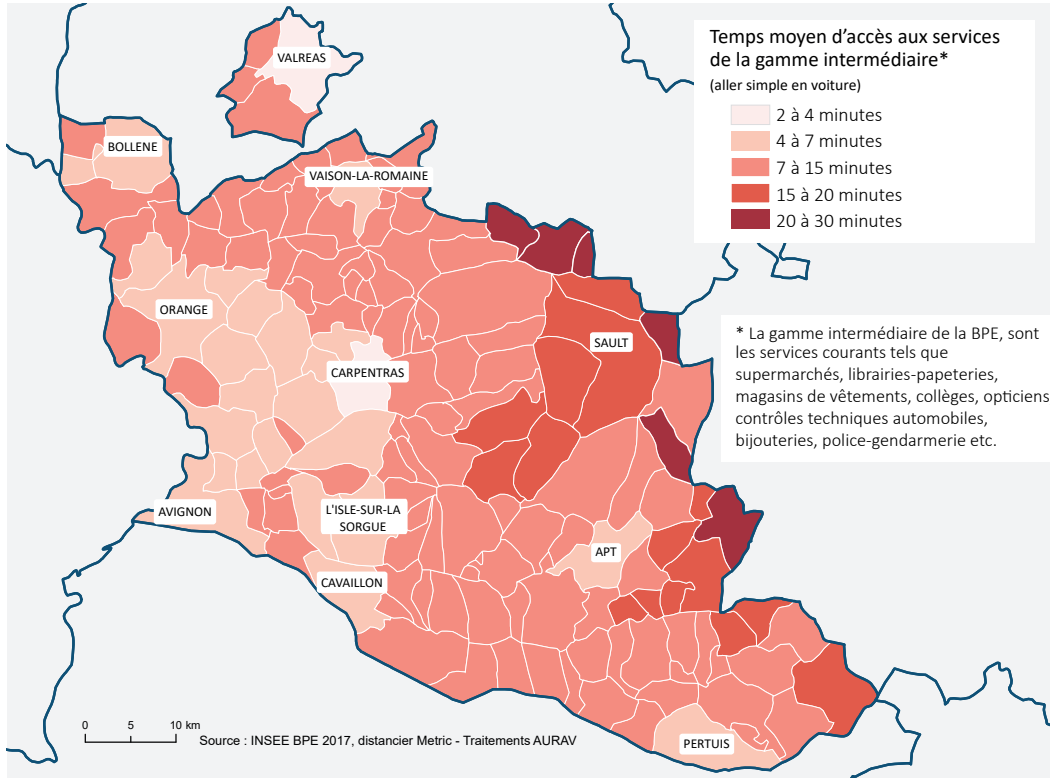


CONFORTER UN MAILLAGE URBAIN ÉQUILIBRÉ

Quel niveau d'accès aux services pour les vauclusiens ?

# Quel niveau d'accès aux services pour les vauclusiens ?

## Temps moyen d'accès en voiture aux services de la gamme intermédiaire



Le Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public (SDAASAP), élaboré en 2018, répond à deux objectifs principaux :

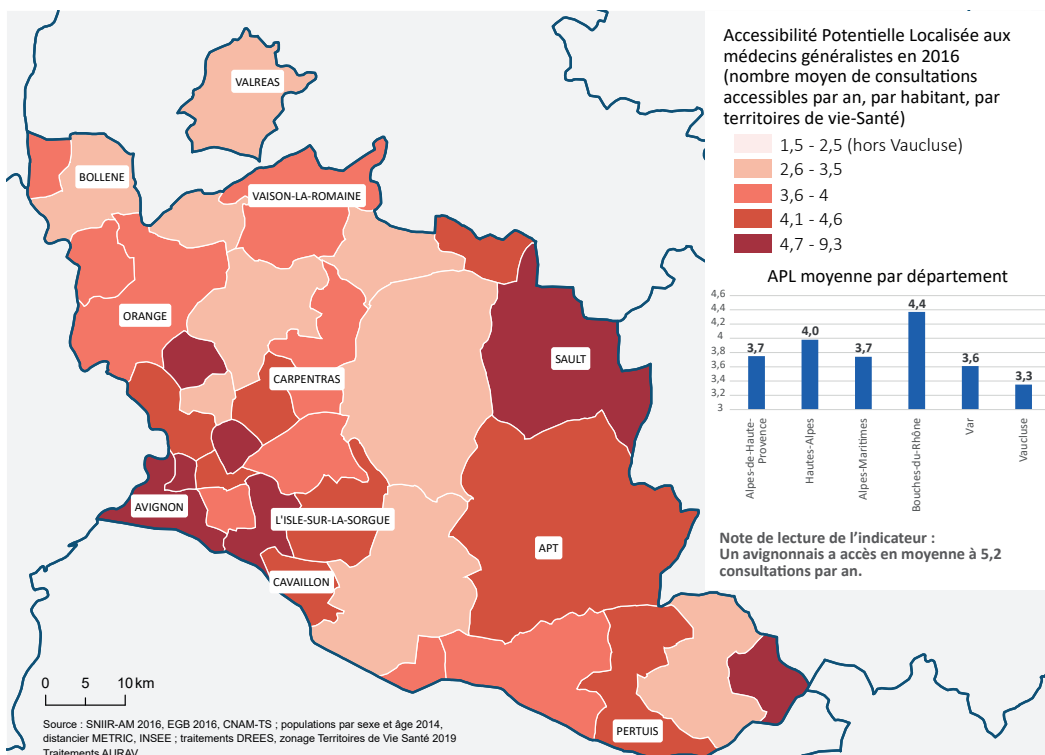
- Identifier les déficits en matière d'accès aux services au public sur le territoire départemental,
- Définir un plan d'amélioration de l'accessibilité aux services.

L'accessibilité aux services d'usage courant est un indicateur qui permet d'identifier les territoires éloignés des services de la gamme intermédiaire définie par l'INSEE.

Ainsi les territoires à l'est du département disposent de moins d'équipements, avec un temps moyen d'accès aux services intermédiaires de plus de 15 minutes pour 21 communes du Département, soit 2% de la population. 6 communes sont à plus de 20 minutes de services intermédiaires.

## Près de la moitié des Vauclusiens a accès à moins de 4 consultations chez un médecin généraliste par an

### Accessibilité Potentielle Localisée aux médecins généralistes<sup>1</sup>



L'accessibilité potentielle localisée (APL) aux médecins généralistes est un indicateur qui permet de mesurer l'adéquation et la proximité entre l'offre et la demande de soins de premier recours. Ainsi, un vauclusien a accès à 3,3 consultations par an en moyenne, chiffre le plus bas de la Région Sud-PACA (moyenne de 3,8) et en dessous de la moyenne française (4,1). Seize territoires (soit la moitié des territoires du Vaucluse), situés dans le centre et le nord du département, ont une accessibilité aux généralistes inférieure à quatre consultations par habitant par an, seuil classant ainsi ces territoires en zones d'intervention prioritaire par le Ministère de la Santé.

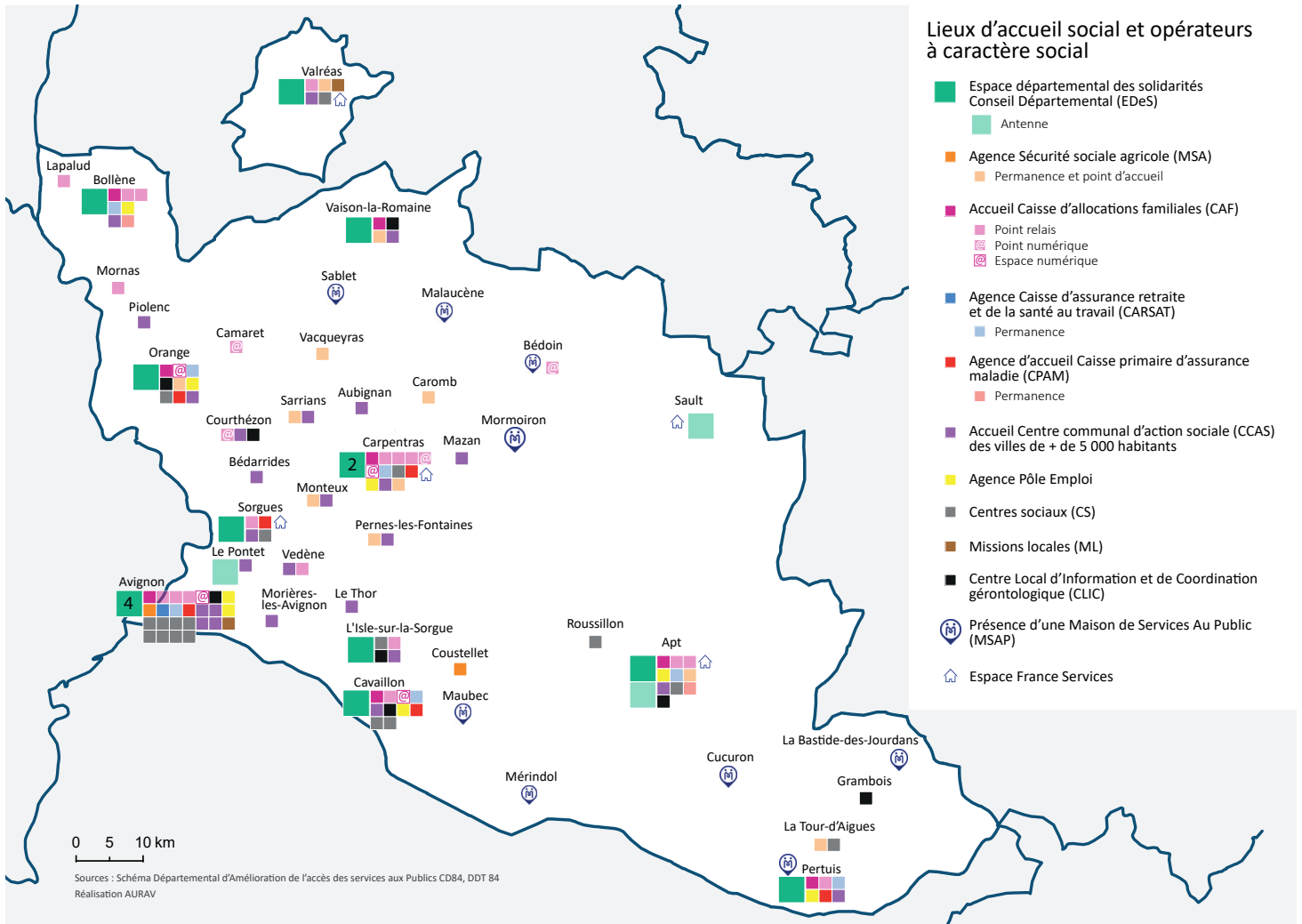
De plus entre 2013 et 2018, le Vaucluse a perdu 43 généralistes<sup>2</sup> sur 5 ans, sur les 522 exerçant au 31/12/2018, soit une baisse de 8%.

<sup>1</sup> L'Accessibilité Potentielle Localisée est un indicateur établi par le DREES et l'IRDES. Indicateur disponible au niveau de chaque commune, il tient compte de l'offre et de la demande issue des communes environnantes. En plus de la distance, l'APL tient également compte de la structure par âge de la population de chaque commune (une pondération est affectée à chaque personne par tranche d'âge).

<sup>2</sup> Chiffres issus du Fichier National des Professionnels de Santé.



Lieux d'accueil social, opérateurs de service et maisons de services au public



Les lieux d'accueil social sont des lieux privilégiés pour l'accueil des usagers en difficulté et permettent de répondre à leurs besoins et de les accompagner afin de favoriser leur inclusion sociale. Ainsi dans le Vaucluse, toutes les villes de plus de 10 000 habitants ont au moins un point d'accueil, notamment grâce au maillage constitué par le réseau des 15 Espaces Départementaux des Solidarités (EDÉS), lieux d'accueil et d'accompagnement social et médico-social.

Le maillage territorial équilibré de ces lieux d'accueil est un enjeu porté par les politiques du Département de Vaucluse.

**15 EDÉS et 3 antennes  
en Vaucluse  
en 2019**







▷ PRÉSERVER DURABLEMENT LES RESSOURCES

Quelle qualité de l'air en Vaucluse ?

Quelle production en énergie renouvelable ?

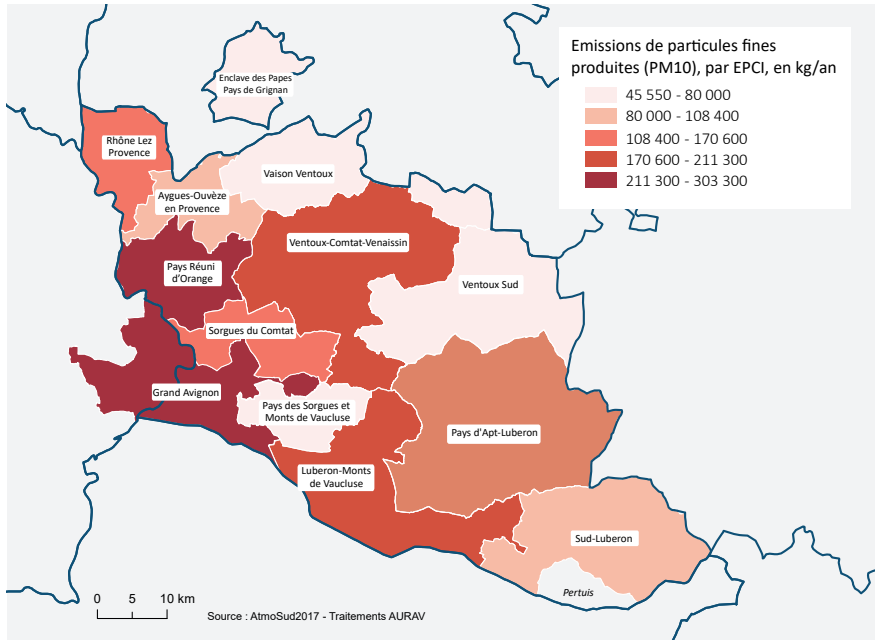
Quelle consommation d'espaces naturels et agricoles ?

Quelles caractéristiques de la ressource en eau en Vaucluse ?

Mobilité : quelle offre alternative à la voiture ?

# Quelle qualité de l'air en Vaucluse ?

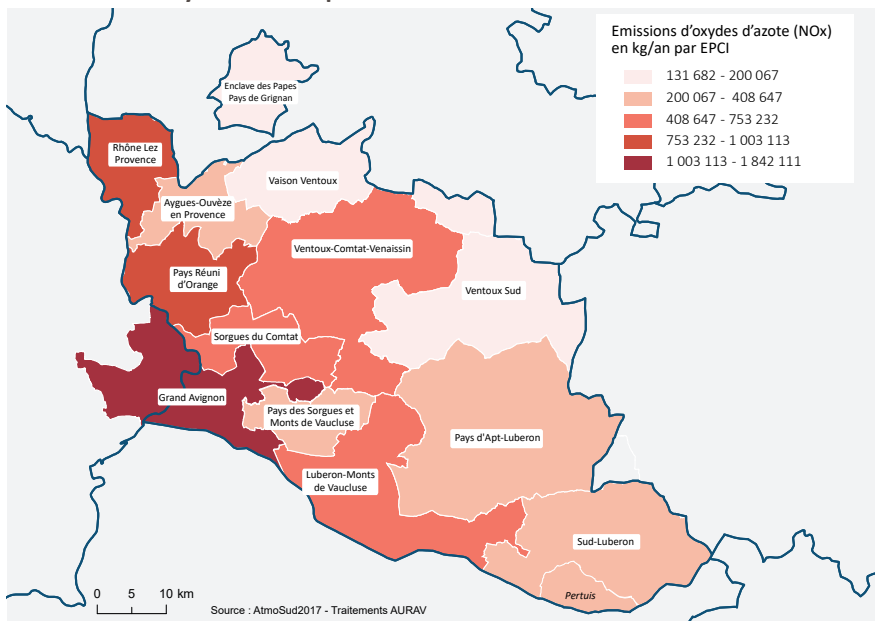
## Émissions de particules fines par EPCI



Les polluants de l'air, principalement liés à l'activité humaine, ont des effets significatifs sur l'environnement et la santé. Les particules fines, notées PM, font partie des principaux indicateurs de la pollution atmosphérique. Les principales sources de pollution aux PM10 du département se situent à l'ouest, dans la vallée du Rhône qui concentre les zones urbanisées (Avignon, Orange, Carpentras, Cavaillon...), les grands axes routiers et autoroutiers (D942, D907, A7...) et les activités industrielles (Sorgues, Le Pontet, Orange...). À l'est, le territoire comporte une concentration moindre d'activités humaines et connaît ainsi de faibles émissions de polluants.

En 2018, 64 % des habitants de Vaucluse sont exposés sur leur lieu de résidence à une concentration en PM10 dépassant la ligne directrice de l'OMS (20 µg/m³). Seules les Bouches-du-Rhône ont un pourcentage supérieur au Vaucluse (85%). En Vaucluse, les PM10 sont principalement émises par les chauffages domestiques (29%), les transports (24%) et le secteur industriel (12%).

## Émissions d'oxydes d'azote par EPCI



Autre polluant réglementé à surveiller, les Oxydes d'Azote (NOx). 67 % des NOx sont émis par les transports, principal secteur émetteur de NOx dans le département. Malgré la hausse du trafic et du parc de véhicules particuliers, les concentrations de dioxyde d'azote baissent sur le département (-10 %) et sur Avignon (-10%) ces dernières années en lien avec l'amélioration qualitative du parc automobile.

**64% des vauclusiens exposés aux particules fines (PM10)**

**10 PCAET\* en cours d'élaboration**

**24 jours en Alerte Pollution en 2019**

## Nombre de jours en Alerte Pollution en 2019

|                         | Nombre de jours en Alerte niveau 2 | Nombre de jours en Alerte niveau 1 | Nombre de jours en recommandation | Nombre de jours Total |
|-------------------------|------------------------------------|------------------------------------|-----------------------------------|-----------------------|
| Alpes-de-Haute-Provence | 5                                  | 3                                  | 3                                 | 11                    |
| Alpes-Maritimes         | 4                                  | 3                                  | 3                                 | 10                    |
| Hautes-Alpes            | 0                                  | 0                                  | 1                                 | 1                     |
| Bouches-du-Rhône        | 13                                 | 5                                  | 6                                 | 24                    |
| Var                     | 7                                  | 6                                  | 7                                 | 20                    |
| Vaucluse                | 12                                 | 6                                  | 6                                 | 24                    |

Source : AtmoSud 2019 - Traitements AURAV

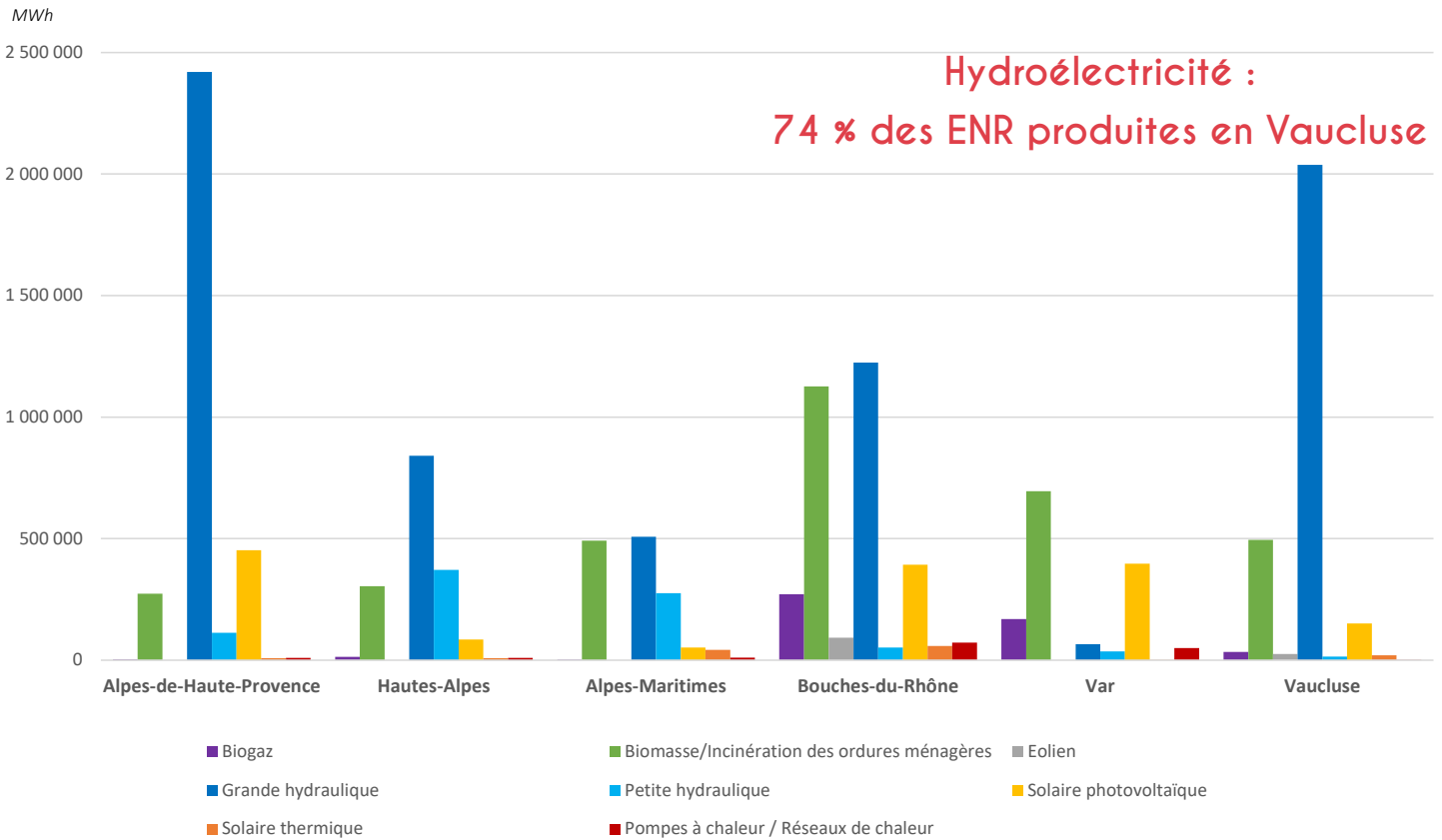
Le nombre de jours en alerte pollution est de 24 par an en 2019 pour le Vaucluse, à égalité avec les Bouches-du-Rhône. En 2018, il y avait eu 14 jours en alerte. Ce sont très majoritairement des pics de pollution liée à l'ozone (O3), qui interviennent durant les fortes chaleurs des mois de juillet et d'août (18 jours sur 24). Six jours de pics de pollution, intervenus lors des mois d'hiver, étaient dus à une pollution aux PM10 (en lien avec le chauffage).

\* PCAET : le Plan Climat-Air-Energie Territorial est un outil de planification, stratégique et opérationnel, qui permet aux collectivités d'aborder l'ensemble de la problématique air-énergie-climat sur leur territoire. Données au 31 décembre 2019.



# Quelle production en énergie renouvelable ?

Les différents types de productions d'énergies renouvelables, en MWh, par département en 2017



Source: Base de données CIGALE - Observatoire Régional de l'Énergie, du Climat et de l'Air (ORECA) Provence-Alpes-Côte d'Azur / inventaire AtmoSud' V6 - Année 2017  
Traitements AURAV

La production d'énergies renouvelables constitue un enjeu fort dans un contexte de demande croissante d'énergie, d'épuisement potentiel des ressources fossiles et de nécessaire réduction des émissions de gaz à effet de serre.

La principale production d'ENR dans la Région Sud-PACA est l'électricité hydraulique (grande et petite hydraulique) avec un total de 7 957 GWh produits, soit 58% des ENR produites en région (13 770 GWh).

La deuxième source de production d'ENR régionale est la biomasse/incinération des déchets avec 3 280 GWh (24% de la production totale) et la troisième production est le solaire (photovoltaïque et thermique) avec 1 700 GWh soit 12% des productions d'ENR régionales.

## Évolution de la production d'ENR en Vaucluse

|                                            | 2012 en MWh      | 2017 en MWh      | Evolution 2012-2017 en %/an |
|--------------------------------------------|------------------|------------------|-----------------------------|
| Biogaz                                     | 11 878           | 33 390           | +23%                        |
| Biomasse/Incinération                      | 434 943          | 495 019          | +3%                         |
| Eolien                                     | 27 745           | 24 936           | -2%                         |
| Grande hydraulique                         | 3 454 645        | 2 037 708        | -10%                        |
| Petite hydraulique                         | 11 276           | 14 704           | +5%                         |
| Solaire photovoltaïque                     | 74 385           | 150 408          | +15%                        |
| Solaire thermique                          | 15 483           | 19 837           | +5%                         |
| Pompes à chaleur/Réseaux de chaleur        | -                | 116              |                             |
| <b>Total productions d'ENR en Vaucluse</b> | <b>4 032 366</b> | <b>2 778 134</b> | <b>-7%</b>                  |

Source: Base de données CIGALE - Observatoire Régional de l'Énergie, du Climat et de l'Air (ORECA) Provence-Alpes-Côte d'Azur / inventaire AtmoSud' V6 - Année 2017

## Le Vaucluse, producteur de 20% des ENR de la Région Sud-PACA

Le Vaucluse est le 3e département de la région Sud-PACA produisant le plus d'ENR avec 2 780 GWh, soit 20% de la production totale régionale.

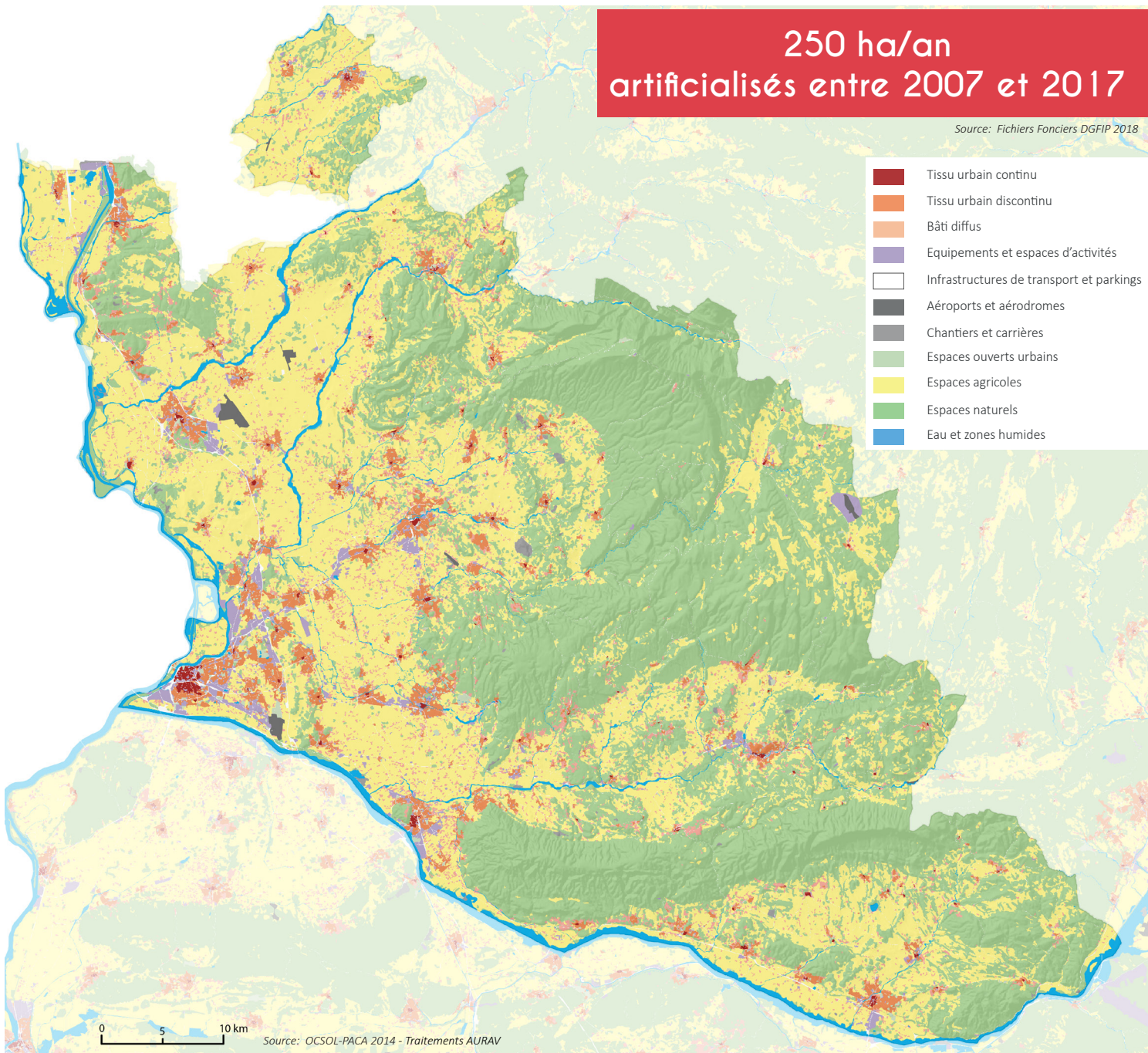
La production d'électricité hydraulique est largement majoritaire, avec 2 050 GWh, soit 74% de la production départementale d'ENR. Vient ensuite la production d'ENR issue de la biomasse/incinération des déchets avec 495 GWh (18% de la production départementale) et la troisième production est le solaire (photovoltaïque et thermique) avec 170 GWh soit 6% des productions d'ENR départementales.

Parmi les projets récents de solaire photovoltaïque, on note la mise en service à Piolenc, en octobre 2019, de la plus grande centrale solaire flottante d'Europe qui permettra de produire environ 17 GWh, correspondant à la consommation de 4 730 foyers, soit environ 10 550 habitants.

De quoi participer aux objectifs prévus de la loi Transition Énergétique : le photovoltaïque doit multiplier sa puissance par deux d'ici 2023, et par cinq d'ici 10 ans en France.

# Quelle consommation d'espaces naturels et agricoles ?

L'occupation du sol en Vaucluse, en 2014



## 52% des espaces naturels protégés

Les espaces naturels sont protégés via des périmètres de protection réglementaire ou contractuelle, tels que les Natura 2000, réserves de biosphère, Arrêté Préfectoral de Protection du Biotope, etc. Ainsi 52% des espaces naturels du Vaucluse sont protégés.

Mis en place par le Département, 21 Espaces Naturels Sensibles sont également labellisés et font l'objet de mesure préservant leur biodiversité et paysage tout en permettant l'accueil du public.

Avec 12 % d'espaces artificialisés dans le Vaucluse en 2014, le département est au 2e rang de PACA derrière les Bouches-du-Rhône.

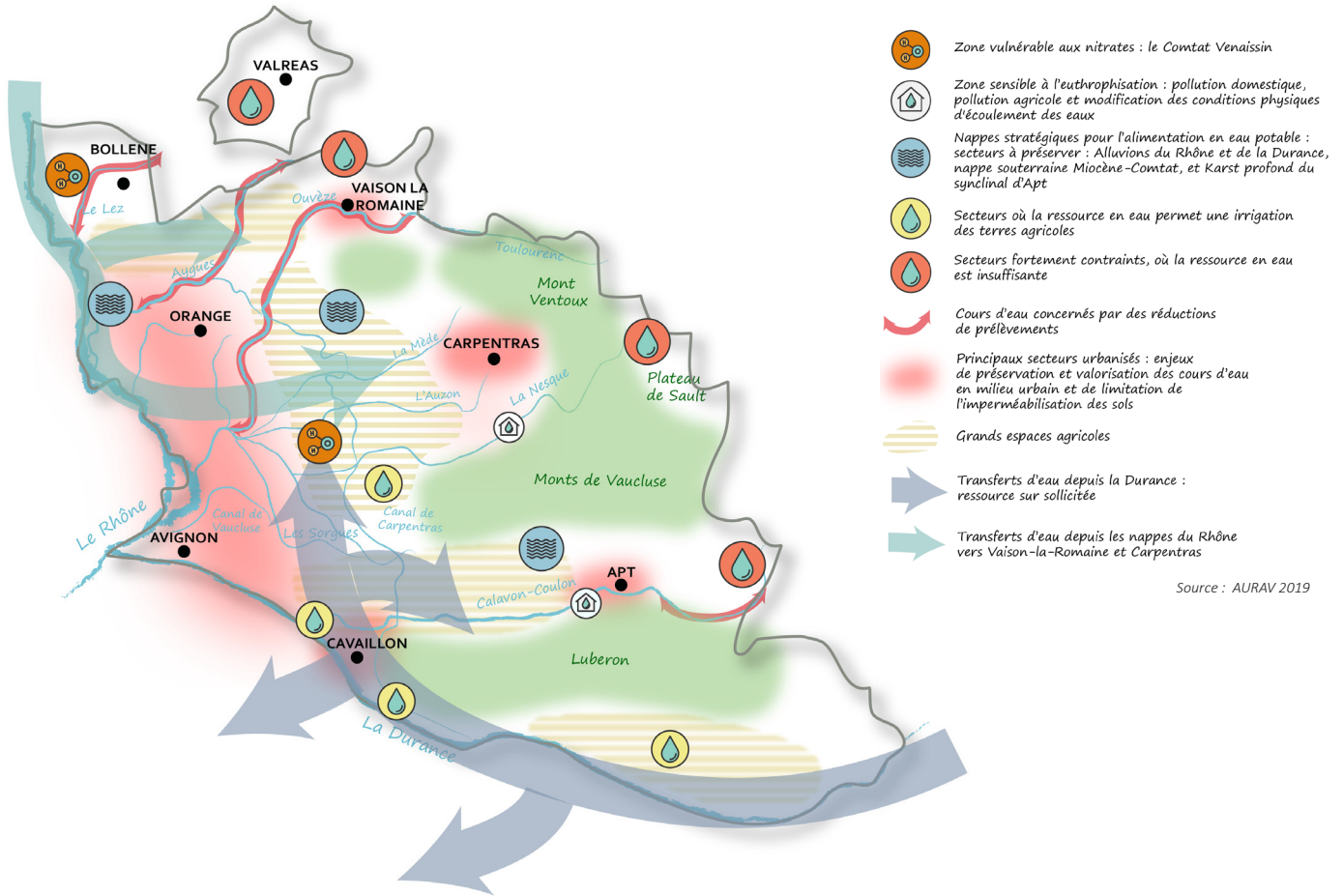
Entre 2007 et 2017, 250 ha/an d'espaces naturels et agricoles ont été transformés en espaces artificialisés (habitation, zone d'activités économiques, équipement, voirie...).

L'essentiel de l'artificialisation (en hectares) se situe dans le bassin de vie d'Avignon, qui compte le plus grand nombre d'habitants et d'emplois, mais le mitage est également fortement présent dans l'ensemble du département.



# Quelles caractéristiques de la ressource en eau ?

## La ressource en eau en Vaucluse



Source : AURAV 2019

**4 cours d'eau en déficit : l'Aygues, l'Ouvèze, Le Lez et le Calavon-Coulon amont**

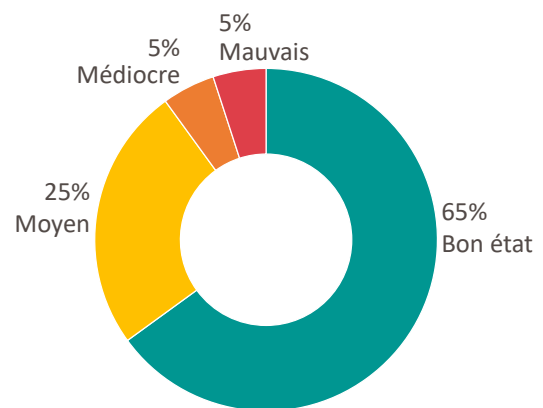
**65% des cours d'eau en bon état écologique**

En Vaucluse, les bassins du Lez provençal, de l'Aygues provençale, du Calavon-Coulon et de l'Ouvèze provençale sont identifiés en déficit quantitatif d'eau. Les objectifs pour ces cours d'eau sont les suivants : sortir des crises récurrentes, s'adapter au changement climatique, organiser le partage de la ressource et rétablir l'équilibre entre besoins et milieu. Aussi, le Plan de Gestion de la Ressource en Eau adossé au Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau du Calavon-Coulon fixe des objectifs de réduction des prélèvements de 20 % sur son haut bassin, tandis que les PGRE de l'Aygues et de l'Ouvèze fixent respectivement des objectifs de réduction des prélèvements de -40% et -30%. Enfin Le Lez porte un objectif de réduction de -20% des prélèvements.

Au-delà de l'aspect quantitatif, c'est également la qualité qui va être affectée, notamment avec les effets du changement climatique. L'augmentation des températures, combinée à la baisse des volumes, vont amplifier la sensibilité des cours d'eau aux bactéries et aux polluants, ce qui altère directement la biodiversité liée à l'eau.

Ainsi, sur le département, 65 % des cours d'eau répertoriés présentent un bon état écologique et 35% des stations présentent un état non conforme à l'objectif bon état écologique (chiffres issus des mesures réalisées sur le réseau départemental de suivi de la qualité des eaux superficielles de Vaucluse).

### Qualité écologique des eaux superficielles du département en 2018

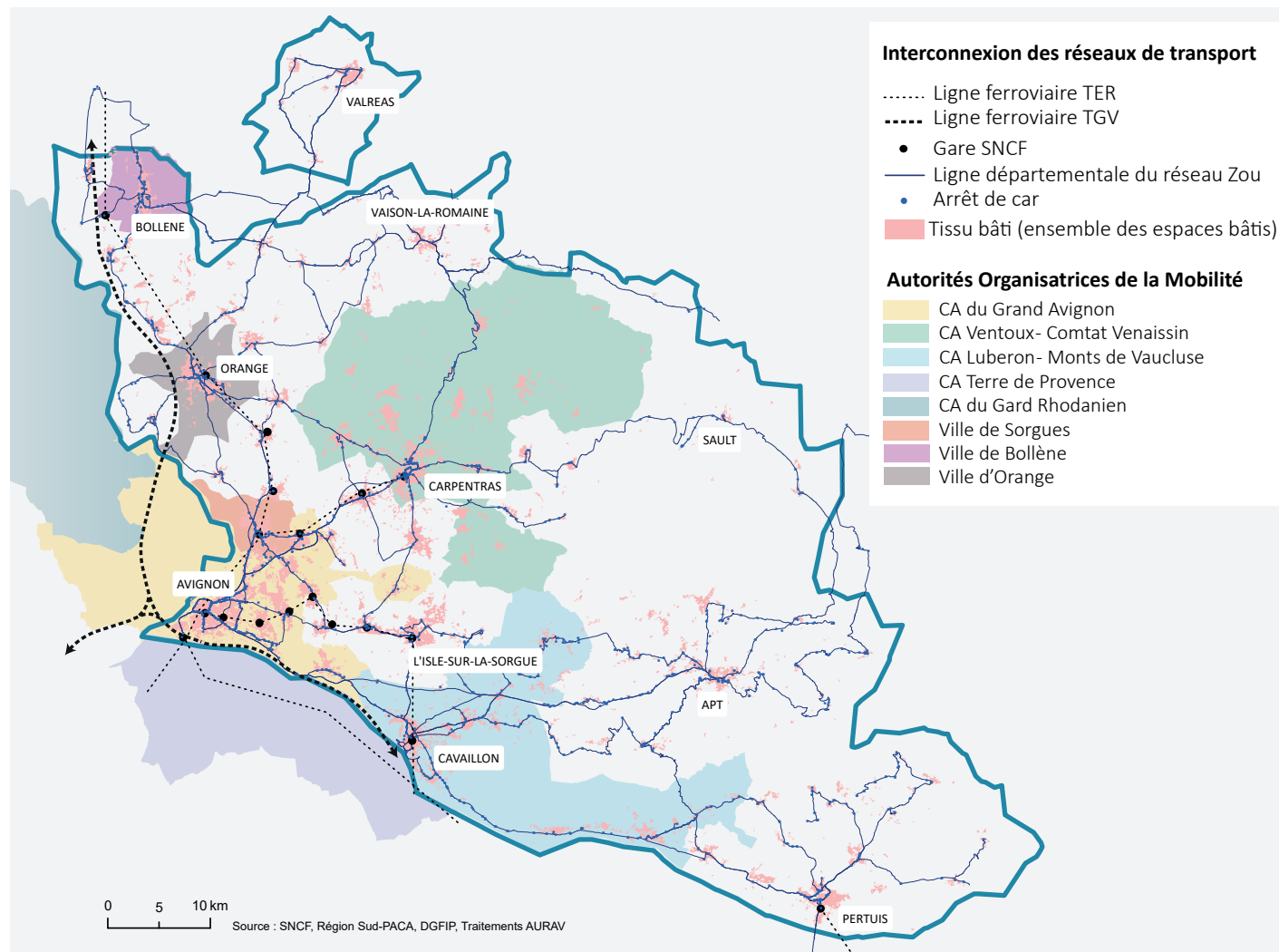


Source : suivi de la qualité des eaux superficielles du département de Vaucluse en 2018

Les principaux éléments responsables du déclassement de la qualité écologique sur l'ensemble des stations du département de Vaucluse sont les éléments biologiques, essentiellement l'Indice Invertébrés Multi-Métrique (I2M2, 30% des analyses), devant les nutriments (10 % des analyses déclassées). Le bilan oxygène (0%) n'est pas responsable du déclassement de la qualité écologique.

# Mobilité : quelle offre alternative à la voiture ?

## L'enjeu de l'articulation des politiques de déplacement



**284 080 habitants à 500 mètres d'un arrêt de bus "Zou"**

L'interconnexion des réseaux de transports en commun est un enjeu essentiel dans le développement de leur utilisation. Dans le Vaucluse, six Autorités Organisatrices de la Mobilité (AOM) gèrent leurs réseaux de transports collectifs urbains sur leurs territoires. Depuis 2017, la Région est l'autorité compétente pour l'organisation des transports collectifs non urbains, nommés "Zou" dans la Région Sud-PACA et ainsi dans le Vaucluse.

Les lignes départementales du réseau "Zou" sont bien réparties sur l'ensemble du territoire : 284 080 habitants sont ainsi à moins de 500 mètres d'un arrêt de bus de ce réseau, soit la moitié des vauclusiens.

**Nombre d'habitants à proximité des gares SNCF en vélo et en voiture :**

|            | à 5 minutes | à 10 minutes |
|------------|-------------|--------------|
| en voiture | 174 980     | 372 814      |
| en vélo    | 92 893      | 238 710      |

Source: INSEE RP2016, traitements AURAV

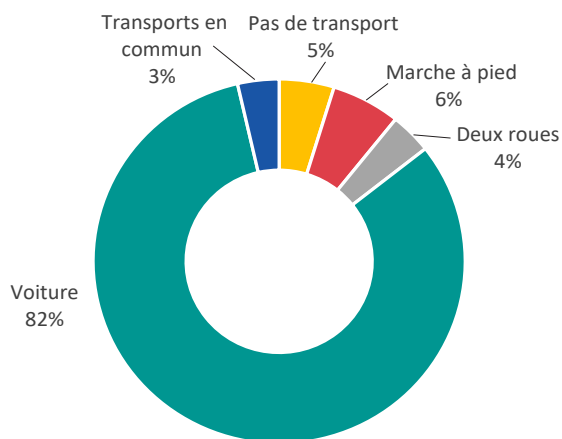
L'utilisation du train pour se déplacer au quotidien dans le département est essentiellement limitée au bassin de vie d'Avignon : les reliefs de l'est du département sont en effet bloquant pour ce type d'aménagement.

Ainsi 372 800 habitants sont à 10 minutes en voiture d'une gare soit 66% des vauclusiens et 174 980 habitants à 5 minutes, soit 31% des vauclusiens.

92 893 habitants sont à moins de 5 minutes en voitures d'une gare, soit 16% des vauclusiens.



## Quel mode de déplacement utilisé par les vauclusiens pour se rendre au travail ?



Part de l'utilisation de la voiture pour se rendre au travail :

- Alpes-de-Haute-Provence : 80% (-0,1%/an)
- Hautes-Alpes : 75% (+0,1%/an)
- Alpes-Maritimes : 65% (-0,3%/an)
- Bouches-du-Rhône : 70% (+0,3%/an)
- Var : 78% (+0,9%/an)
- Vaucluse : 82% (+0,4%/an)

Source : INSEE RP 2016 - Traitements AURAV

Avec 82% de part d'utilisation de la voiture comme mode de déplacement pour se rendre au travail, le Vaucluse reste très majoritairement dépendant de la voiture. Il s'agit du taux le plus important parmi les départements de la Région Sud-PACA.

De plus, cette utilisation progresse de +0,4%/an entre 2011 et 2016.

En parallèle, la part de la marche et des deux roues diminue entre 2011 et 2016 (respectivement -3,5%/an et -1,5%/an).

Les transports en commun ne sont utilisés que par 3% de la population et baissent de 0,7%/an entre 2011 et 2016 (à l'inverse de l'ensemble des autres départements de la région (de +0,6 à +1,1%).

La part des personnes qui ne se déplacent pas pour se rendre au travail est en progression : +0,62%/an pour le Vaucluse, lié à l'augmentation du télétravail (notamment dû à l'accroissement des métiers du numérique, pouvant être effectués en dehors du lieu de travail).

**82 % des déplacements domicile-travail se font en voiture**

**1 950 km d'itinéraires balisés  
dont 36 km en véloroute/voie verte**

**400 km en VTT labellisés "Grande  
Traversée VTT"**

**15 aires de covoiturage  
labellisées au titre du Schéma  
départemental en 2019**

10 aires supplémentaires prévues  
en 2020

Source : Conseil départemental de Vaucluse

### Vers une mobilité efficace et le développement des modes doux\*

Le développement des modes doux et d'une mobilité diversifiée sont des enjeux majeurs du développement des territoires. De nombreuses politiques sont menées à différentes échelles dans le Vaucluse (SCoT, EPCI, Commune). Dans ce sens, le Département s'est doté en 2019 d'un Schéma départemental Vélo, ayant pour enjeu le développement de la pratique quotidienne du vélo et la valorisation des atouts touristiques du Vaucluse via la filière Tourisme à Vélo.

Autre moyen de réduire la fréquentation automobile : le développement du covoiturage. Bien qu'en plein essor, à l'instar du succès des plates-formes et applications web, il est peu utilisé sur les trajets quotidiens. Le Schéma départemental de développement du covoiturage en Vaucluse a pour objectif de renforcer la pratique et structurer le maillage des aires de covoiturage via leur aménagement. Le Schéma a permis de recenser un potentiel d'une soixantaine d'aires sur le département.

\*Les modes doux sont les modes de transports qui n'utilisent pas d'énergie polluante et ne rejettent pas de gaz à effet de serre. Ils englobent les véhicules non motorisés ou électriques (vélo, trottinette, marche, rollers, etc.).





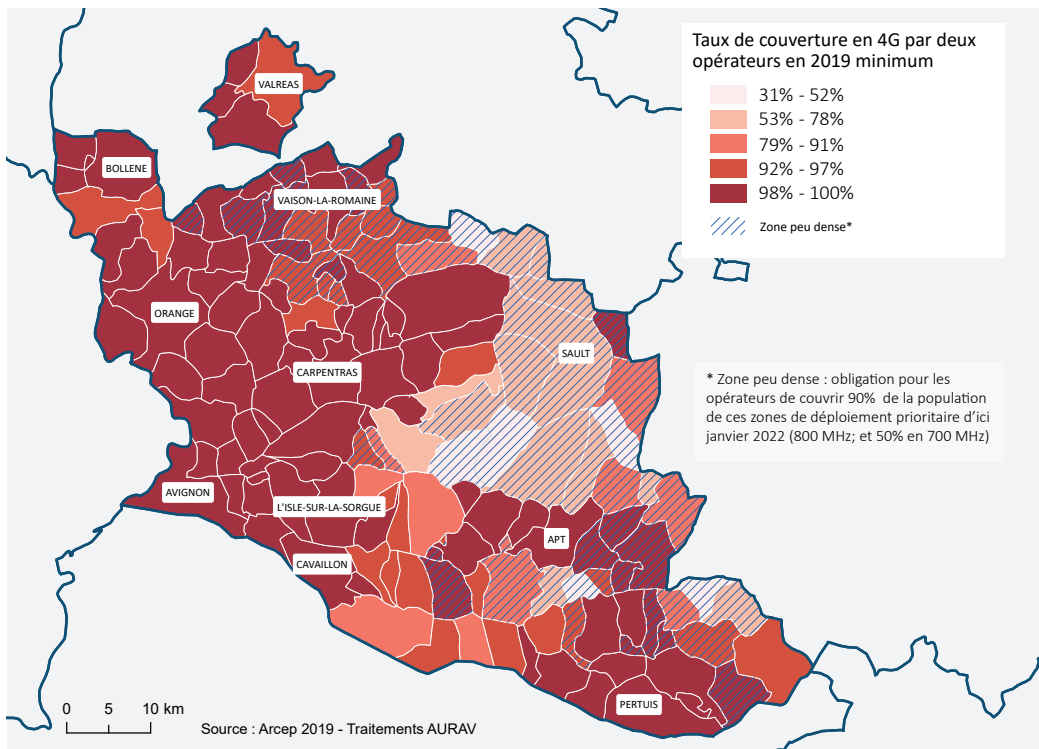


 PROMOUVOIR UN VAUCLUSE CONNECTÉ

Quelle accessibilité au numérique ?

# Quelle accessibilité au numérique ?

## Taux de couverture communale en 4G



Le taux de couverture en réseau 4G est élevé dans le département : seules 6 communes sont en dessous du seuil de 50% de couverture par deux opérateurs.

Les communes les plus faiblement couvertes sont situées dans la partie Est du département (Luberon et plateau de Sault), secteurs parmi les plus faiblement peuplés.

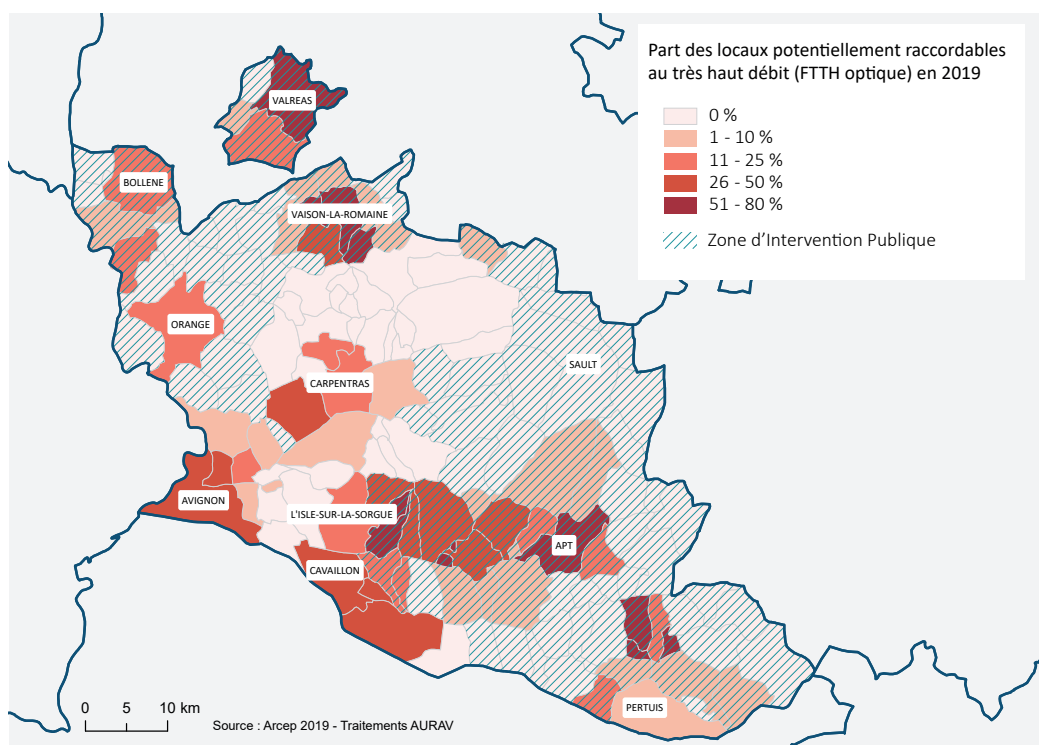
61 communes couvertes à 100% soit 400 060 habitants (72% de la population)

122 communes couvertes à plus de 90% par la 4G (536 020 habitants soit 96% de la population)

46 bornes Wifi publiques dont 24 en Office de Tourisme et 6 en mairie

151 000 locaux raccordables FTTH\* en 2019 soit 47,2% des locaux

## Part des locaux potentiellement raccordables en Très Haut Débit



Le Très Haut Débit se déploie relativement vite dans le Vaucluse : près de la moitié des locaux sont raccordables en 2019 (47,2%).

Avec 57%, les Alpes-Maritimes sont en tête du classement régional, suivi par les Bouches-du-Rhône avec 49%.

Le Département de Vaucluse a investi la Zone d'Intervention Publique et a permis la couverture de plus de 50 000 foyers et entreprises sur 39 communes. À l'horizon 2022, l'objectif est de relier l'ensemble du département.


Zone d'Intervention Publique, c'est aussi :

100% des collèges et lycées publics raccordés

103 zones d'activités raccordées

\* Le FTTH (de l'anglais : Fiber to the Home, ce qui signifie «Fibre optique jusqu'au domicile») est un réseau de télécommunications physique qui permet notamment l'accès à internet à très haut débit et dans lequel la fibre optique se termine au domicile de l'abonné. Sont compris dans les locaux : les logements et les établissements de plus d'un salarié (source INSEE).

## 3

CONTRIBUER À UNE SOCIÉTÉ PLUS INCLUSIVE  
ET SOLIDAIRE PRÉVENIR ET LIMITER LES SITUATIONS DE FRAGILITÉ,  
NOTAMMENT POUR LES JEUNES ET LES PERSONNES  
ÂGÉES

Quelles caractéristiques de la population vaclusienne ?

Les jeunes vaclusiens, une population fragile ?

Quel accompagnement de la population vieillissante ?

Une production de logements qui répond aux besoins ?

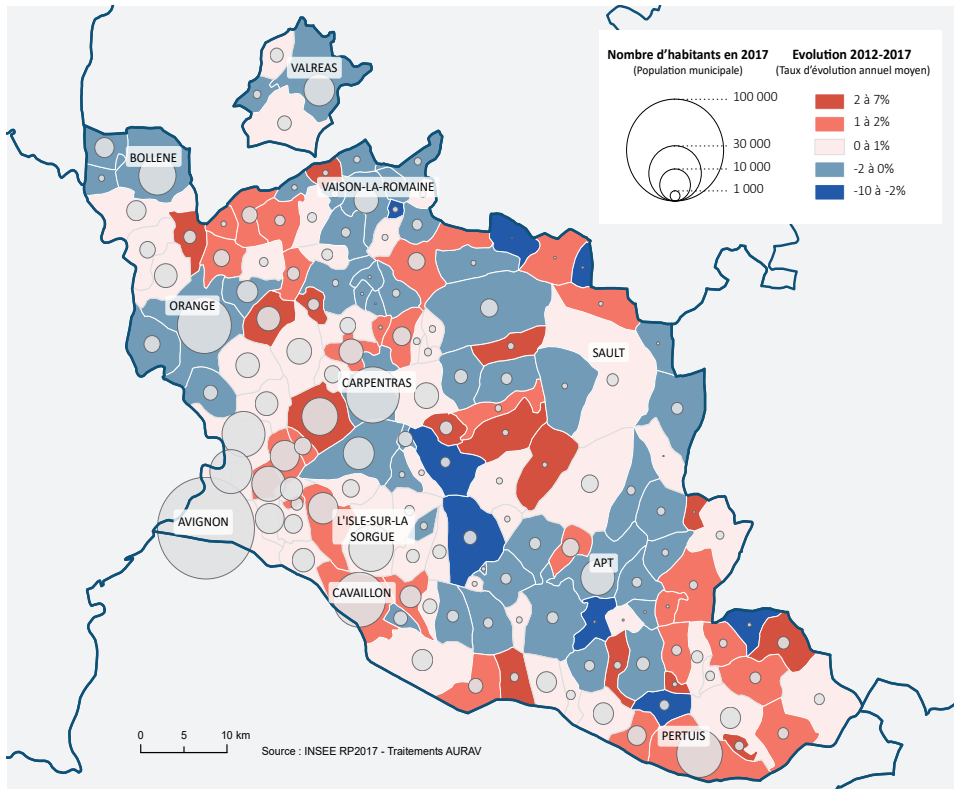
Quel niveau de précarité énergétique liée au logement ?

Quel niveau d'habitat indigne en Vaucluse ?



# Quelles caractéristiques de la population vaclusienne ?

## Population en 2017 et évolution entre 2012 et 2017



La population vaclusienne atteint les 559 479 habitants en 2017\*, répartie sur 151 communes.

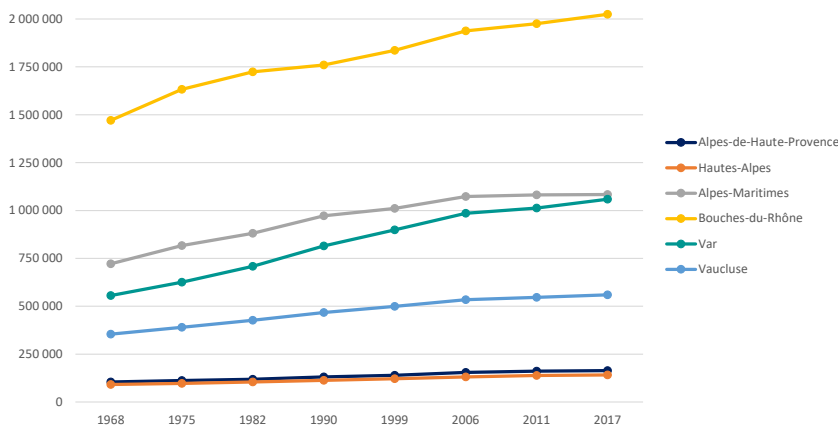
Presque un tiers de la population est concentrée dans les 4 principales villes, Avignon, Orange, Carpentras et Cavaillon (31,4%). À elles seules, les 9 communes du Grand Avignon (côté Vaucluse) représentent 27% de la population départementale, soit 151 697 habitants.

126 communes ont moins de 5 000 habitants, 20 ont entre 5 000 et 20 000 habitants et 5 communes entre 20 000 et 95 000 habitants.

**559 479 habitants en 2017**

**+0,48 %/an entre 2012 et 2017, soit 13 165 habitants supplémentaires**

## Évolution de la population depuis 1958 par département

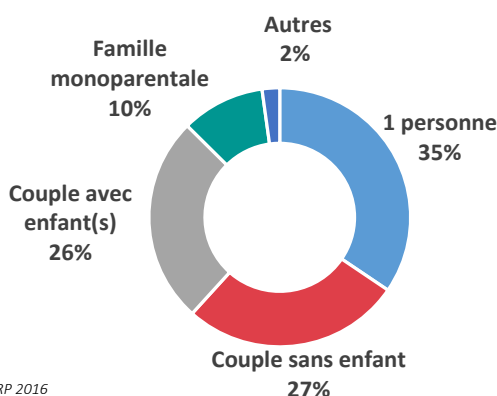


Après une période de forte progression jusqu'en 2006 (+0,96%/an entre 1999 et 2006), la croissance démographique vaclusienne marque le pas, avec une évolution de +0,48%/an soit 13 165 habitants supplémentaires entre 2012 et 2017.

Cette tendance est à mettre en relation avec un affaiblissement généralisé de la croissance démographique en Région Sud-PACA (de +0,9%/an entre 1999 et 2006 à +0,43%/an entre 2011 et 2016).

La croissance vaclusienne est très majoritairement portée par le solde naturel (+0,36%/an entre 2011 et 2016), face à une croissance migratoire faible (+0,09%/an). Durant cette période 2011-2016, la croissance était de 0,45%/an.

## Composition des ménages



**+2%/an des personnes seules entre 2011 et 2016**

Les ménages vaclusiens sont majoritairement des personnes seules (35%). Viennent ensuite les couples sans enfant (27%) et couples avec enfants (26%). Les familles monoparentales représentent 10% des familles. Cette répartition est semblable à celle observée en région Sud-PACA.

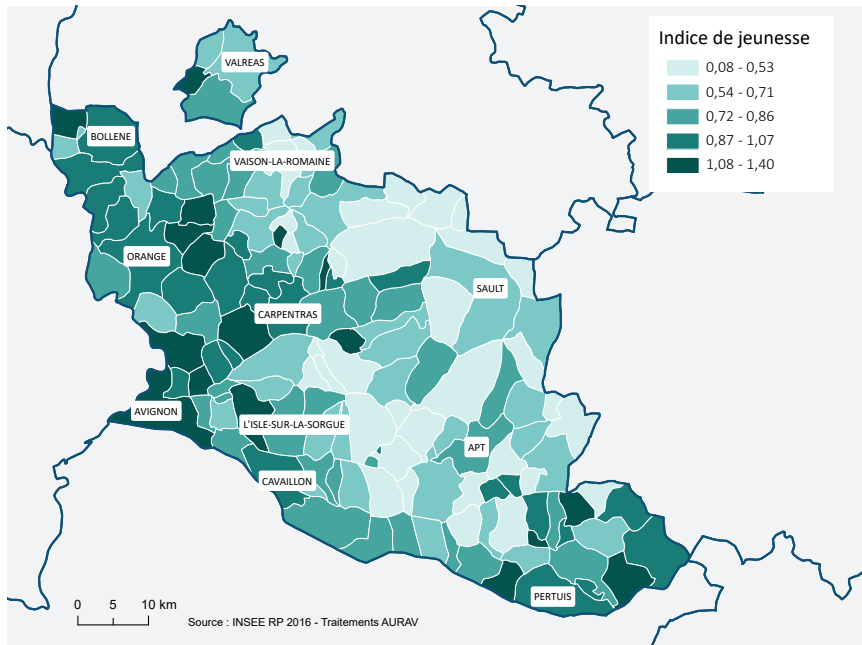
Entre 2011 et 2016, la part des personnes seules a progressé le plus rapidement (+2%/an). La part des couples avec ou sans enfant a diminué de 55% à 53%.

Source : INSEE RP 2016 Traitements AURAV

\* Au 01/01/2020, l'INSEE a publié les chiffres de la population légale en 2017. L'ensemble des données du recensement n'est pas encore mis à jour (notamment des soldes naturels et migratoires).

# Quelles caractéristiques de la population vaclusienne ?

## Indice de jeunesse des communes



**Indice de jeunesse : 0,87**  
 -1,7%/an entre 2011 et 2016

Avec un indice moyen de 0,87, la population du Vaucluse est plus jeune que la moyenne régionale (0,80). Une dichotomie apparaît entre les territoires de l'aire urbaine d'Avignon, du Nord et du sud du département et les territoires à l'Est : la population est ainsi plus âgée dans les territoires à l'Est. Entre 2011 et 2016, l'indice de jeunesse diminue de -1,7%/an, indiquant ainsi un vieillissement de la population, tout comme la tendance régionale (-1,6%/an). Ainsi, l'ensemble des départements de la région voit sa population de moins de 20 ans diminuer au profit des plus de 60 ans.

## Le Vaucluse, 2<sup>e</sup> département le plus jeune de la Région

### Indice de jeunesse par département

|                                | Moins de 20 ans en 2016 |                                | Plus de 60 ans en 2016 |                                | Indice de jeunesse |
|--------------------------------|-------------------------|--------------------------------|------------------------|--------------------------------|--------------------|
|                                | Effectifs               | Part dans la population totale | Effectifs              | Part dans la population totale |                    |
| Alpes-de-Haute-Provence        | 34 999                  | 21,5%                          | 52 536                 | 32,3%                          | 0,67               |
| Hautes-Alpes                   | 31 434                  | 22,3%                          | 42 126                 | 29,9%                          | 0,75               |
| Alpes-Maritimes                | 230 815                 | 21,3%                          | 325 948                | 30,1%                          | 0,71               |
| Bouches-du-Rhône               | 483 026                 | 23,9%                          | 515 579                | 25,5%                          | 0,94               |
| Var                            | 224 485                 | 21,3%                          | 336 045                | 31,8%                          | 0,67               |
| <b>Vaucluse</b>                | <b>134 428</b>          | <b>24,0%</b>                   | <b>153 922</b>         | <b>27,5%</b>                   | <b>0,87</b>        |
| Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur | 1 139 186               | 22,7%                          | 1 426 156              | 28,4%                          | 0,80               |
| France métropolitaine          | 15 609 332              | 24,2%                          | 16 349 766             | 25,4%                          | 0,95               |

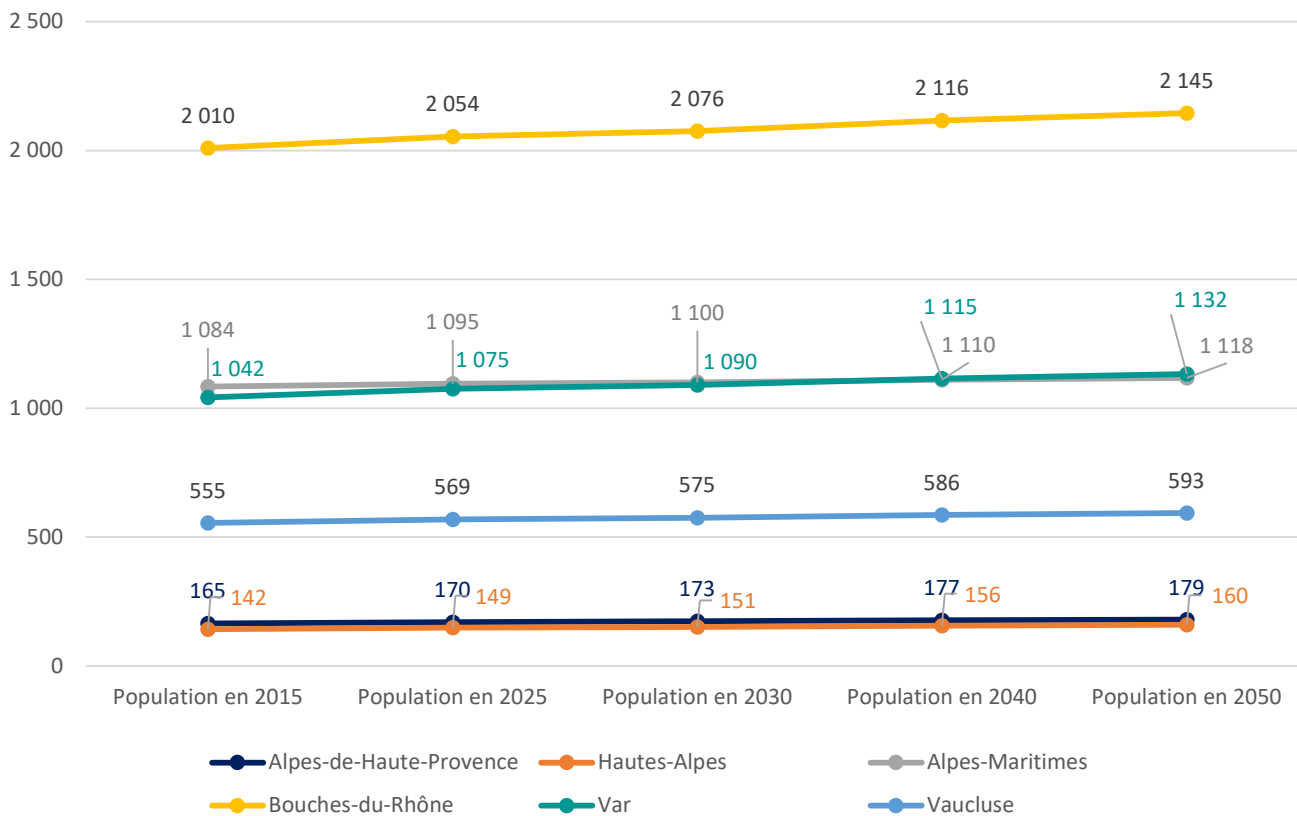
Malgré la baisse de l'indice de jeunesse entre 2011 et 2016, le Vaucluse reste le deuxième département le plus jeune de la Région Sud-PACA, derrière les Bouches-du-Rhône (0,94). Les six départements de la région sont sous la moyenne nationale, établie à 0,95 en 2016.

Source : INSEE RP 2016 - Traitements AURAV

\* L'indicateur de jeunesse est le rapport entre la population âgée de moins de 20 ans et celle de plus de 60 ans. Il permet de mesurer le degré de jeunesse de la population. Plus l'indice est élevé, plus la population est jeune ; un indice égal à 1 signifiant qu'il y a autant de jeunes que de personnes de plus de 60 ans.

# Quelles caractéristiques de la population vaclusienne ?

## Projection de la population à l'horizon 2050



Source : INSEE, scénario central projection Omphale - Traitements AURAV

À l'horizon 2050, le Vaucluse pourrait compter 593 000 habitants selon le scénario central de l'INSEE, soit une croissance annuelle de +0,19%/an sur 35 ans, comparable ainsi à la croissance régionale évaluée à +0,18%/an.

En parallèle, l'accroissement de la population des séniors s'accroîtrait : ainsi la part des plus de 60 ans passerait de 27% en 2013 à 36,7% en 2050. Cette croissance serait surtout le fait des plus de 75 ans : alors qu'ils représentent 9,6% de la population, ces derniers représenteraient 19% en 2050. L'âge moyen des vaclusiens évoluerait lui de 41,3 ans à 46,6 ans.

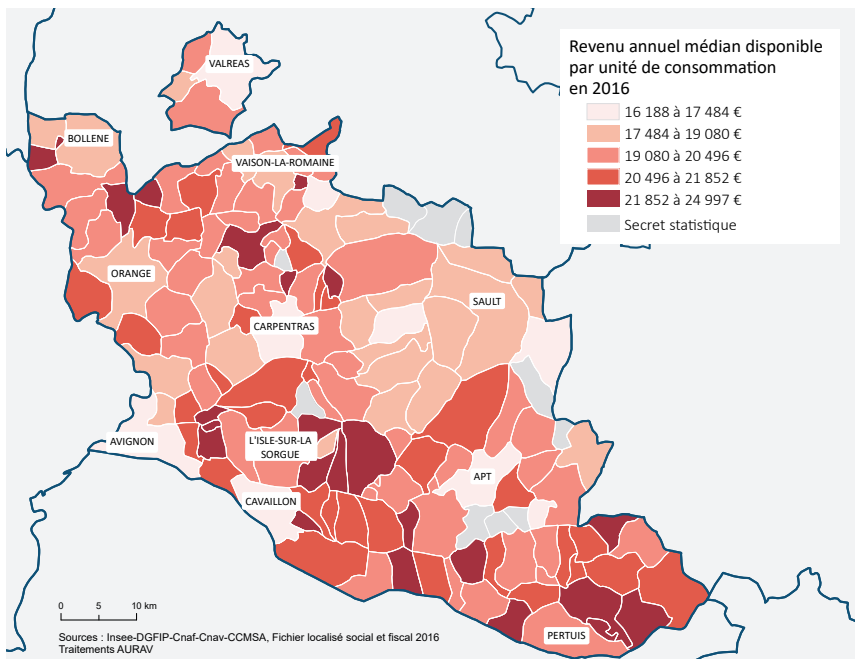
## Évolution des séniors à l'horizon 2050

Part des 75 ans et + en 2013 : 9,6%  
Part des 75 ans et + en 2050 : 19%

Âge moyen en 2013 : 41,3 ans  
Âge moyen en 2050 : 46,6 ans

# Quelles caractéristiques de la population vaclusienne ?

## Revenu médian annuel disponible par ménage



Avec un revenu médian annuel disponible<sup>1</sup> par ménage de 19 204€, le Vaucluse a le plus faible score de la région, le revenu médian régional s'établissant à 20 525€ (revenu médian de France métropolitaine étant lui de 20 809€).

Les disparités sont importantes au sein des communes, avec plus de 8 800€ d'écart entre les revenus médians les plus faibles et les plus hauts.

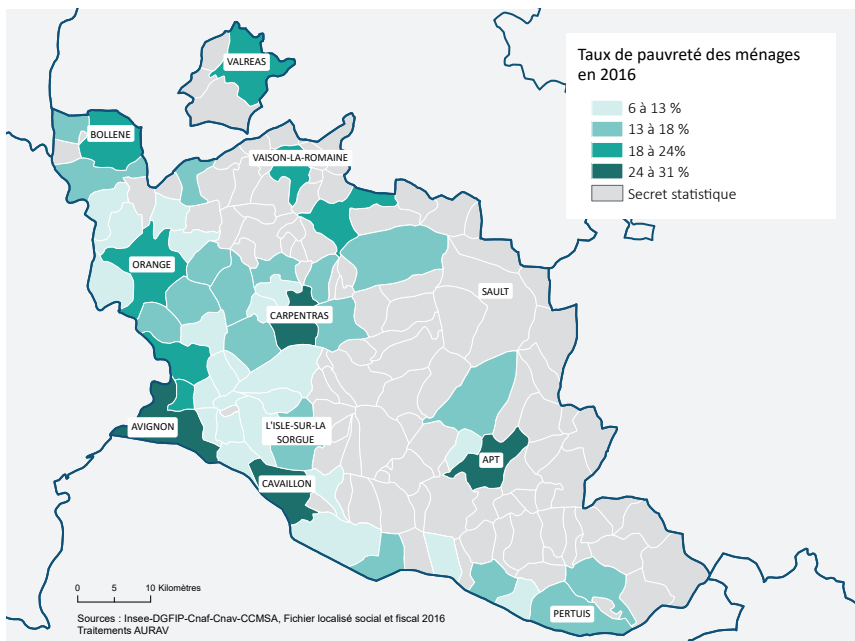
## Revenu annuel médian disponible par unité de consommation

|                                |                 |
|--------------------------------|-----------------|
| Alpes-de-Haute-Provence        | 19 719 €        |
| Hautes-Alpes                   | 19 949 €        |
| Alpes-Maritimes                | 21 246 €        |
| Bouches-du-Rhône               | 20 524 €        |
| Var                            | 20 764 €        |
| <b>Vaucluse</b>                | <b>19 204 €</b> |
| Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur | 20 525 €        |
| France métropolitaine          | 20 809 €        |

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, FiLoSoFi 2016 - Traitements AURAV

19 204 €/an :  
revenu médian annuel des ménages

## Taux de pauvreté des ménages



En Vaucluse, le taux de pauvreté<sup>2</sup> touche 19,7% de la population, soit 2 points de plus que le taux régional (17,2%). Ainsi le Vaucluse a le plus fort taux de la région, devant les Bouches-du-Rhône avec 18,5%.

## Taux de pauvreté par département

|                                |               |
|--------------------------------|---------------|
| Alpes-de-Haute-Provence        | 16,4 %        |
| Hautes-Alpes                   | 14,3 %        |
| Alpes-Maritimes                | 15,7 %        |
| Bouches-du-Rhône               | 18,5 %        |
| Var                            | 15,5 %        |
| <b>Vaucluse</b>                | <b>19,7 %</b> |
| Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur | 17,2 %        |
| France métropolitaine          | 14,7 %        |

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, FiLoSoFi 2016 - Traitements AURAV

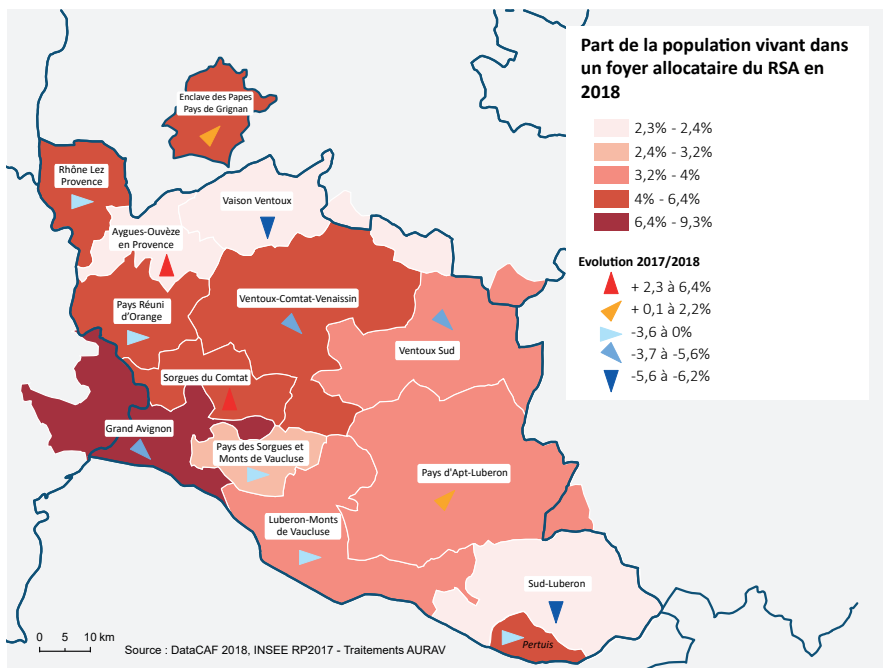
<sup>1</sup> Revenu disponible par unité de consommation : également appelé "niveau de vie", il s'agit du revenu disponible, après impôts, par "équivalent adulte". Il est calculé en rapportant le revenu disponible du ménage au nombre d'unités de consommation qui le composent. L'échelle actuellement la plus utilisée (dite de l'OCDE) retient la pondération suivante : 1 UC pour le premier adulte du ménage ; 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus ; 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans. Les chiffres ne sont pas diffusés sur les communes de moins de 50 ménages ou plus de 100 personnes.

<sup>2</sup> Taux de pauvreté : part de la population dont le niveau de vie est inférieur au seuil de 60% du niveau de vie médian de France métropolitaine (à savoir 1 015 € par mois pour une personne seule). Les chiffres ne sont pas diffusés sur les zones de moins de 1000 ménages ou 2000 personnes.



# Quelles caractéristiques de la population vaclusienne ?

## Population vivant dans un foyer allocataire du Revenu de Solidarité Active par EPCI



6,2% de la population vit dans un foyer couvert par le RSA en Vaucluse, soit, en tenant compte des conjoints, enfants et autres personnes à charge, près de 34 460 personnes vivant dans un foyer allocataire du RSA en 2018.

Les taux sont les plus forts dans le centre-est du département et ont baissé entre 2017 et 2018 sur 10 des 13 EPCI vaclusiens.

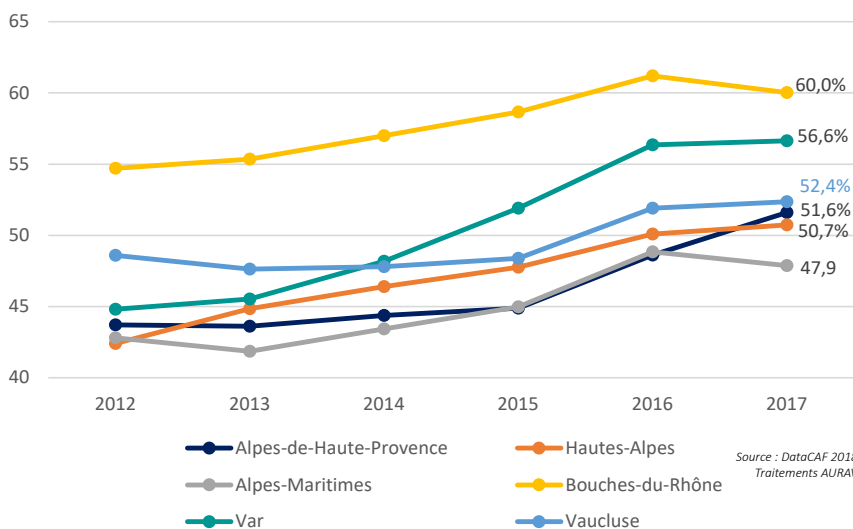
### Part des foyers allocataires du RSA en 2018

|                                | Nombre de bénéficiaires du RSA | Nombre de personnes vivant dans un foyer dont une personne est au RSA | Part de la population dans un foyer couvert par le RSA |
|--------------------------------|--------------------------------|-----------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|
| Alpes-de-Haute-Provence        | 3 929                          | 7 599                                                                 | 4,6 %                                                  |
| Hautes-Alpes                   | 2 577                          | 4 736                                                                 | 3,4 %                                                  |
| Alpes-Maritimes                | 23 901                         | 44 924                                                                | 4,1 %                                                  |
| Bouches-du-Rhône               | 78 373                         | 166 899                                                               | 8,2 %                                                  |
| Var                            | 31 520                         | 59 327                                                                | 5,6 %                                                  |
| <b>Vaucluse</b>                | <b>16 538</b>                  | <b>34 463</b>                                                         | <b>6,2 %</b>                                           |
| Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur | 156 838                        | 317 948                                                               | 6,3 %                                                  |

Source : DataCAF 2018, INSEE RP2017 Traitements AURAV

6,2% de la population couverte par le RSA

## Évolution du taux d'allocataires du RSA de longue durée (3 ans minimum)



52,4% d'allocataires du RSA de longue durée

Le taux d'allocataires de longue durée (minimum 3 ans) augmente dans la Vaucluse, notamment depuis 2015, suivant ainsi la tendance régionale. Ainsi dans le département, 52,4% des allocataires du RSA le sont depuis au moins 3 ans alors qu'ils étaient autour des 48% jusqu'en 2015.

## Une population vaclusienne fragile, avec notamment :

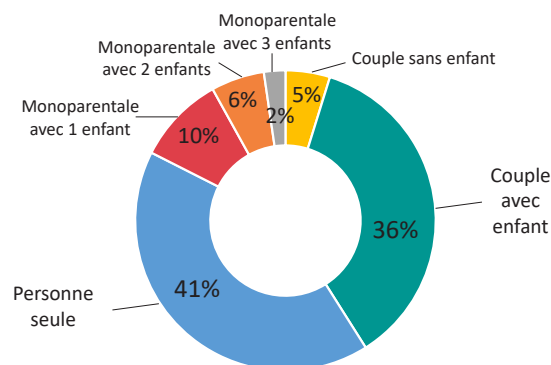
9 770 adultes percevant l'Allocation aux Adultes Handicapés en 2018 (+1,5% entre 2017 et 2018), soit 3,2% de la population des 20-64ans (PACA = 3,2%)

11 % des assurés de moins de 65 ans bénéficiaires de la CMUC en 2018, soit 49 800 assurés (PACA = 10,8%, France métropolitaine = 7,7%)

1 302 enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance en 2018 (soit 10,6 % de mineurs vaclusiens, PACA = 9 % et France métropolitaine = 10,1 %)

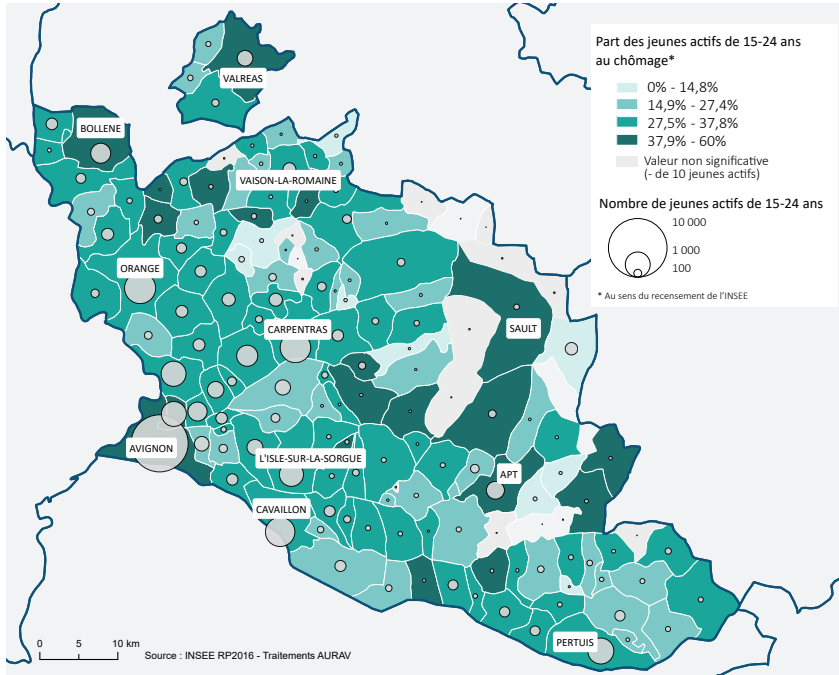
Source : DREES, Enquête Aide sociale 2018

## Profil des foyers allocataires (ensemble des prestations CAF)



# Les jeunes vaucusiens, une population fragile ?

## Part des jeunes actifs au chômage



Alors que le taux de chômage\* des vaucusiens s'établit à 17,1% en 2016, il est de 34% chez les jeunes de 15-24 ans, soit le double. Ce taux était de 32% en 2011, soit une hausse de 1,1%/an. Il s'agit du taux le plus fort de la région.

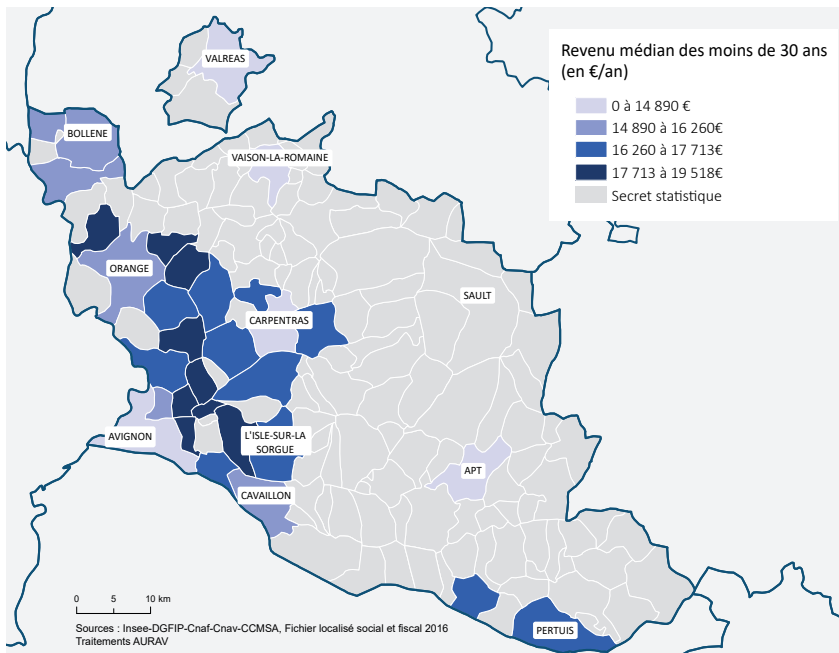
À l'échelle des communes, les taux les plus élevés se retrouvent dans les communes moyennes, voire petites, à l'exception d'Avignon (41%).

**34 % jeunes actifs de 15-24 ans au chômage**

|                                | Taux de chômage jeunes actifs (%) | Taux chômage population active (%) |
|--------------------------------|-----------------------------------|------------------------------------|
| Alpes-de-Haute-Provence        | 31                                | 15                                 |
| Hautes-Alpes                   | 23                                | 11                                 |
| Alpes-Maritimes                | 30                                | 14                                 |
| Bouches-du-Rhône               | 31                                | 15                                 |
| Var                            | 33                                | 15                                 |
| <b>Vaucluse</b>                | <b>34</b>                         | <b>17</b>                          |
| Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur | 31                                | 15                                 |
| France métropolitaine          | 29                                | 14                                 |

Source : INSEE RP 2016  
Traitements AURAV

## Revenu médian annuel disponible chez les ménages de moins de 30 ans

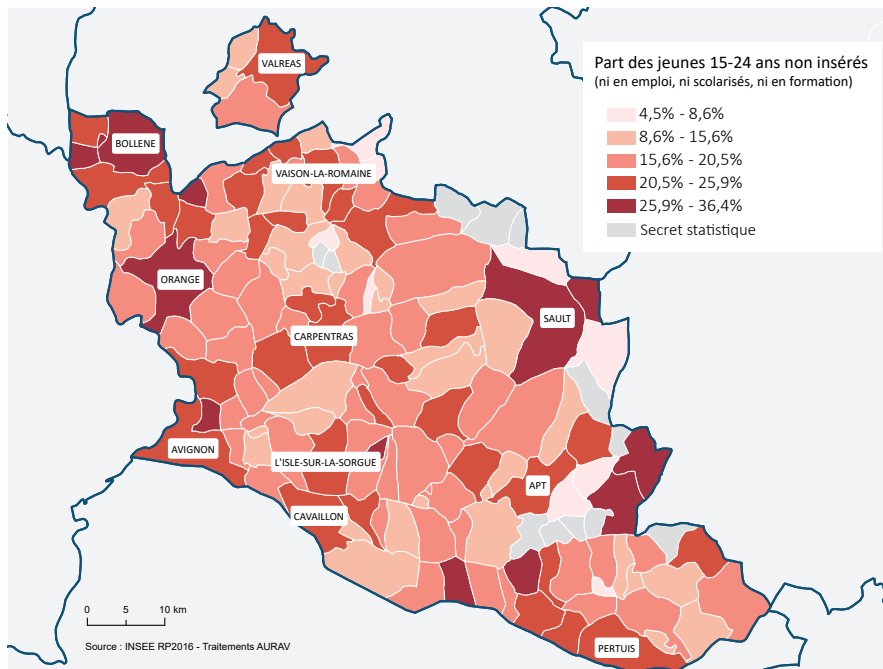


Avec un revenu médian annuel disponible chez les ménages de moins de 30 ans de 16 338€, le Vaucluse a le plus faible score de la région, le revenu médian régional s'établissant à 17 239€ (le revenu médian annuel chez les moins de 30 ans en France étant lui de 17 874€).

**16 338 €/an :  
revenu médian annuel  
des moins de 30 ans**

\*Taux de chômage : pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs). Les chiffres sont issus du recensement principal 2016 et diffèrent des chiffres du taux de chômage au sens du BIT. Ces derniers, plus récents, montrent une diminution du chômage depuis 2016 en Vaucluse (suivant ainsi les tendances régionales et nationales) atteignant les 11%. Ainsi, 2015/2016 semblent être les années aux plus forts taux, depuis 2010. Remarque : Le taux de chômage diffère de la part du chômage qui, lui, mesure la proportion de chômeurs dans l'ensemble de la population.

## Part des jeunes non insérés



La part des jeunes non insérés\* correspond aux jeunes de 15 à 24 ans qui ne sont ni en emploi, ni scolarisés, ni en formation.

Ainsi, le taux vaclusien est élevé, avec 22,2%, soit le plus fort taux de la région, le deuxième taux étant de 20,2% pour le Var. La moyenne régionale est de 18,9% et la moyenne française de 21,2%, ce qui fait du Vaucluse le sixième département métropolitain le plus impacté.

### Part des jeunes non insérés (%)

|                                |             |
|--------------------------------|-------------|
| Alpes-de-Haute-Provence        | 19,4        |
| Hautes-Alpes                   | 15,8        |
| Alpes-Maritimes                | 17,2        |
| Bouches-du-Rhône               | 18,5        |
| Var                            | 20,2        |
| <b>Vaucluse</b>                | <b>22,2</b> |
| Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur | 18,9        |
| France métropolitaine          | 17,1        |

Source : INSEE RP 2016 - Traitements AURAV

## Part des jeunes non scolarisés de 20 à 24 ans sans diplôme ou niveau BEPC/Brevet des collèges, par département (%)

|                                |             |
|--------------------------------|-------------|
| Alpes-de-Haute-Provence        | 19,1        |
| Hautes-Alpes                   | 17,1        |
| Alpes-Maritimes                | 21          |
| Bouches-du-Rhône               | 22,2        |
| Var                            | 20,1        |
| <b>Vaucluse</b>                | <b>21,9</b> |
| Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur | 21,3        |
| France métropolitaine          | 18,7        |

Source : INSEE RP 2016 - Traitements AURAV

21,9 % des jeunes de 20 à 24 ans sont sans diplôme, ce qui est un peu plus élevé que le taux régional (21,3%). Seules les Bouches-du-Rhône ont un taux plus élevé, de 22,2%. Hormis les Hautes-Alpes, tous les départements de la région et ainsi la moyenne régionale sont au-dessus du taux à l'échelle de la France métropolitaine (18,7%).

En comparaison, sur l'ensemble de la population de plus de 15 ans, ce taux de non-diplômés en Vaucluse est de 32%.

## Un fort taux de pauvreté chez les jeunes

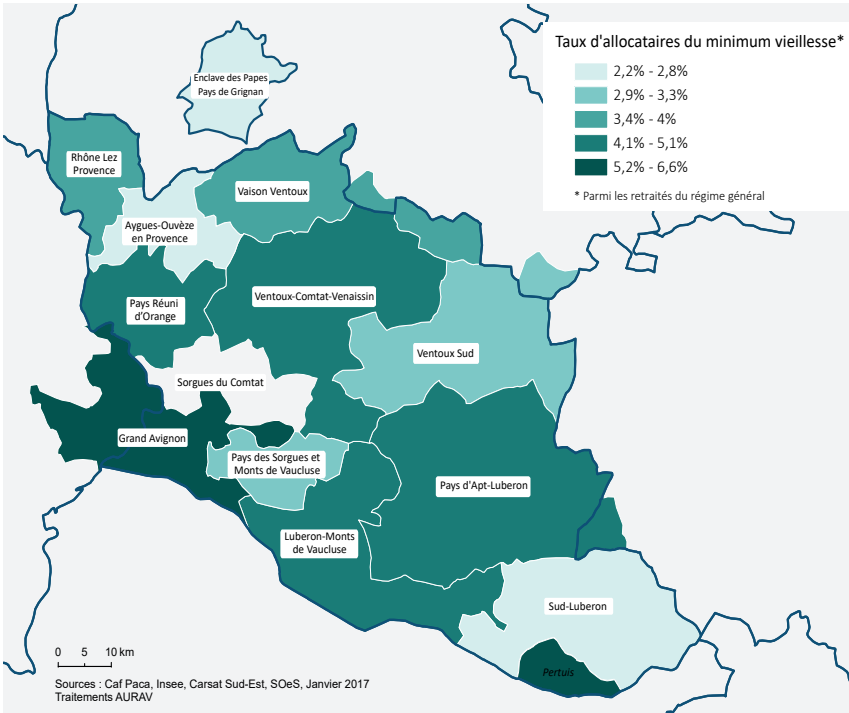
Alors que le taux de pauvreté de ménages en Vaucluse touche 19,7% de la population, il atteint 26,7% des ménages de moins de 30 ans, soit deux points de plus que le taux de pauvreté chez les jeunes de la région (24,7%). Ainsi le Vaucluse a le plus fort taux de la région, à quasi-égalité avec les Bouches-du-Rhône (26,5%).

**26,7% : taux de pauvreté des ménages de moins de 30 ans**

\*Jeunes non insérés : appelé NEET à l'échelle européenne (Neither in Employment nor in Education or Training), cet indicateur est essentiel pour mesurer la fragilité des jeunes. Deux grandes catégories de jeunes non insérés de 15 à 24 ans peuvent être distinguées : les jeunes diplômés à la recherche d'un travail, se trouvant temporairement éloignés du marché de l'emploi, exposés à un risque de chômage prolongé et les jeunes ayant quitté précocement le système éducatif et ne parvenant pas à s'insérer sur le marché du travail, faute de qualification et de compétences adéquates. Ce dernier groupe, en raison de son manque de qualification, est le plus exposé au risque de pauvreté permanente, voire d'exclusion sociale.

# Quel accompagnement de la population vieillissante ?

## Taux d'allocataires du minimum vieillesse (par EPCI)



Le Vaucluse compte 6 815 allocataires du minimum vieillesse en 2017, soit 4,8% des plus de 60 ans. Le taux le plus fort est dans le Grand Avignon.

## Part des allocataires du minimum vieillesse parmi les plus de 60 ans (%)

|                                |            |
|--------------------------------|------------|
| Alpes-de-Haute-Provence        | 4,2        |
| Hautes-Alpes                   | 2,9        |
| Alpes-Maritimes                | 5,9        |
| Bouches-du-Rhône               | 6,4        |
| Var                            | 4,7        |
| <b>Vaucluse</b>                | <b>4,8</b> |
| Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur | 5,5        |
| France métropolitaine          | 3,4        |

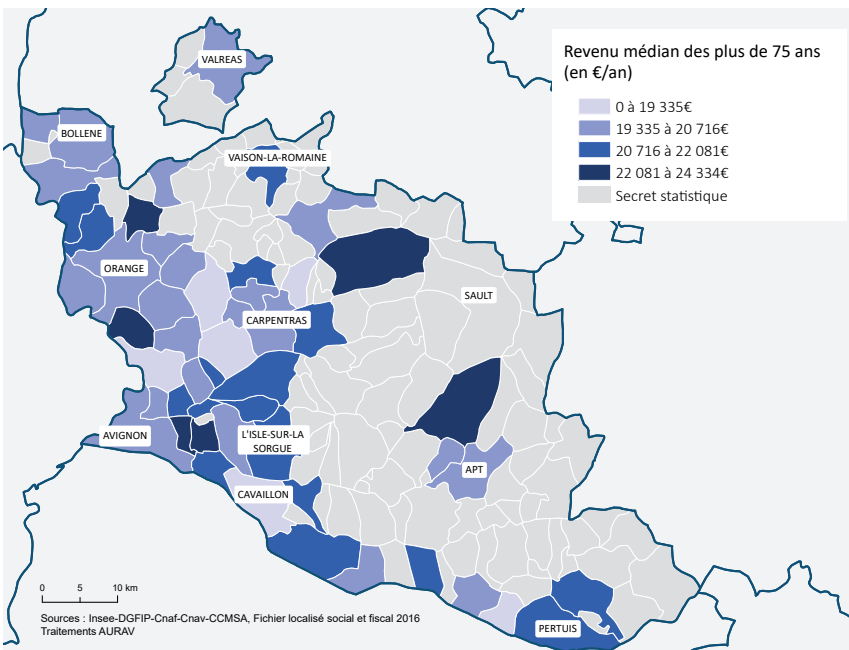
Source : CAF PACA, Insee, Carsat Sud-Est, SOEs 2017  
Traitements AURAV

4,8% des plus de 60 ans sont allocataires du minimum vieillesse

21 195 € : revenu médian annuel des 60-74 ans

20 556 € : revenu médian annuel des plus de 75 ans

## Revenu médian annuel disponible chez les ménages de plus de 75 ans



Les séniors, et notamment des 60-74 ans, ont des revenus médians plus élevés que les revenus médians de l'ensemble des vauclusiens (19 204€) mais plus bas que les revenus régionaux. Chez les 60-74 ans, le revenu médian annuel est de 21 195€, revenu le plus bas de la Région Sud-PACA, dont le revenu médian est établi à 22 637€. Chez les ménages de plus de 75 ans, le revenu médian annuel est de 20 556€. Il s'agit du plus faible score de la région, celui-ci s'établissant à 21 598€ (le revenu médian annuel en France étant lui de 20 885€).

## Revenu médian annuel disponible en 2016

|                                | 60-64 ans       | Plus de 75 ans  |
|--------------------------------|-----------------|-----------------|
| Alpes-de-Haute-Provence        | 22 058 €        | 20 860 €        |
| Hautes-Alpes                   | 22 994 €        | 20 784 €        |
| Alpes-Maritimes                | 23 073 €        | 22 247 €        |
| Bouches-du-Rhône               | 22 621 €        | 21 031 €        |
| Var                            | 23 049 €        | 22 587 €        |
| <b>Vaucluse</b>                | <b>21 195 €</b> | <b>20 556 €</b> |
| Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur | 22 637 €        | 21 598 €        |
| France métropolitaine          | 22 795 €        | 20 885 €        |

Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, FILOsofi 2016 - Traitements AURAV



## Les personnes âgées dépendantes

En 2015, le Vaucluse comptait 9 500 personnes âgées dépendantes bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie\*.

Neuf sur dix sont âgées de 75 ans ou plus. Les femmes constituent les trois quarts des bénéficiaires de l'APA. Six personnes âgées dépendantes sur dix vieillissent à domicile.

Les bénéficiaires de l'APA représentent 6,4 % des personnes âgées de 60 ans ou plus. Ce taux augmente fortement avec l'âge : il passe de 1,2 % chez les séniors âgés de 60 à 74 ans à 15,5 % chez les 75 ans ou plus. La dépendance touche 9 fois sur 10 des personnes âgées de 75 ans ou plus.

La dépendance affecte davantage les femmes que les hommes (8,4 % des femmes séniors contre 3,5 % des hommes séniors). Les femmes constituent les trois quarts des bénéficiaires de l'APA (7 100 femmes contre 2 400 hommes).

6 bénéficiaires de l'APA sur 10 vivent à domicile. Les deux tiers des personnes dépendantes résidants à domicile vivent seuls. La solitude est ainsi une situation deux fois plus fréquente chez les bénéficiaires de l'APA que chez les séniors en général (3 séniors sur 10).

Les revenus calculés au sens de l'APA montrent une proportion importante de personnes disposant de peu de ressources financières : une sur trois déclare moins de 984 euros mensuels en 2015.

## Les personnes en situation de fragilité

En Vaucluse, en 2015, il est estimé à 12 400 le nombre de personnes âgées de 60 ans ou plus touchées par une perte d'autonomie du fait du vieillissement sans être bénéficiaires de l'APA, selon l'étude de l'Insee et Département de Vaucluse « Vieillissement de la population, perte d'autonomie et dépendance à l'horizon 2030 en Vaucluse ».

Ces personnes en situation de fragilité constituent une préoccupation sociétale importante dans la perspective du « bien vieillir » et du maintien de la participation sociale des individus.

Il s'agit notamment, par des politiques de prévention, d'accompagner la perte d'autonomie afin de retarder le plus possible l'entrée dans la dépendance.

9 500 personnes âgées dépendantes  
bénéficiaires de l'APA

9 sur 10 ont plus de 75 ans

3 sur 4 sont des femmes

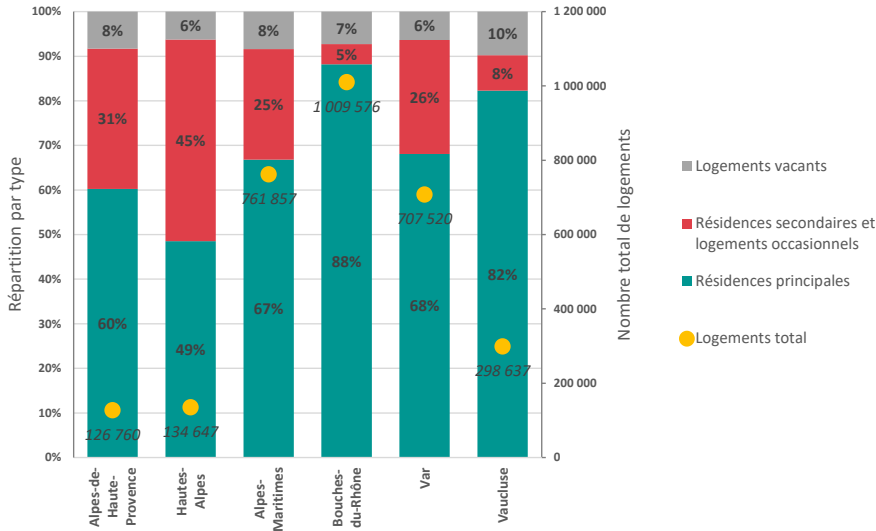
6 bénéficiaires de l'APA sur 10  
vivent à domicile



\* Toute personne âgée de plus de 60 ans et résidant en France peut bénéficier de l'APA. Seule condition : présenter une perte d'autonomie. Celle-ci est classée en 6 groupes de niveau, du moins autonome (nommé GIR 1) au plus autonome (GIR 6). Les personnes en GIR 5 et 6 ne sont pas concernées par la perte d'autonomie.

# Une production de logements qui répond aux besoins ?

## Répartition des types de résidences par département



Les résidences principales représentent 82% des logements de Vaucluse, le plus fort taux de la région derrière les Bouches-du-Rhône (88%).

Les logements vacants sont nombreux et occupent 10% du parc, soit le plus fort taux régional.

Entre 2011 et 2016, le nombre de logements augmente de +1,1%/an, avec une forte augmentation des logements secondaires : +3,24%/an. Les logements vacants ont également augmenté de +2,14%/an.

Source : INSEE RP 2016 - Traitements AURAV

## Évolution du parc de logements 2011-2016

- +1,1%/an : Logement total (PACA : 1%)
- +0,8%/an : Logement principal (PACA : 0,8%)
- +3,2%/an : Logement secondaire (PACA : 1,6%)
- +2,1%/an : Logement vacant (PACA : 1,8%)

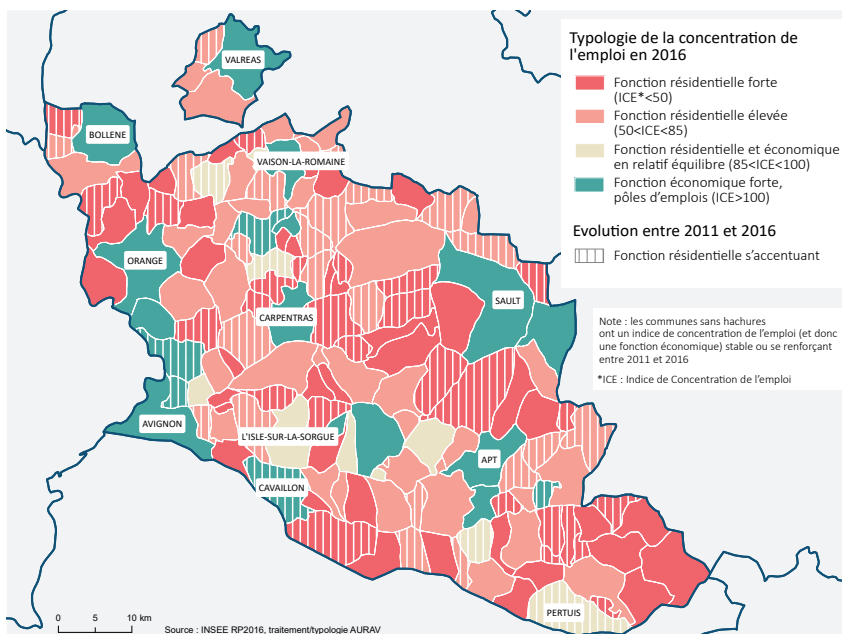
Source : INSEE RP 2016

## Répartition des types de logements (%)

|                                | Maisons   | Appartements |
|--------------------------------|-----------|--------------|
| Alpes-de-Haute-Provence        | 62        | 38           |
| Hautes-Alpes                   | 44        | 56           |
| Alpes-Maritimes                | 24        | 76           |
| Bouches-du-Rhône               | 38        | 62           |
| Var                            | 48        | 52           |
| <b>Vaucluse</b>                | <b>65</b> | <b>35</b>    |
| Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur | 41        | 59           |
| France métropolitaine          | 56        | 44           |

Source : INSEE RP 2016 - Traitements AURAV

## Un décalage entre la localisation des emplois et celle des actifs



L'indice de concentration de l'emploi permet de définir les communes qui comportent plus d'emplois que d'actifs occupés, c'est-à-dire qui constituent des pôles d'emplois attirant chaque jour des actifs venant d'autres communes pour y travailler. En 2016, les 19 pôles d'emploi concentrent ainsi 65% des emplois du Vaucluse pour 42% de la population active. L'évolution de cet indice permet d'identifier les communes qui renforcent leur rôle de pôle d'emplois ou au contraire qui se résidentialisent, en attirant des habitants qui travaillent dans d'autres communes : le rythme d'accueil de nouveaux habitants est alors plus important que celui de l'emploi.

Ainsi sur la période 2011-2016, les communes ayant renforcé leur vocation résidentielle ont globalement enregistré une perte du volume d'emplois sur un rythme moyen de -0,8%/an, parallèlement à une progression forte de la population, autour de +0,9%/an en moyenne. Inversement, la grande majorité des pôles d'emplois (14 sur 19) ont tendance à renforcer leur vocation économique.

### Tension de la demande\* en logements sociaux (toutes mutations)

|                         | Tension globale en 2018 | Tension globale en 2017 |
|-------------------------|-------------------------|-------------------------|
| Alpes-de-Haute-Provence | 3,7                     | 3,9                     |
| Hautes-Alpes            | 2,8                     | 3,1                     |
| Alpes-Maritimes         | 9,5                     | 10,6                    |
| Bouches-du-Rhône        | 7,6                     | 7,0                     |
| Var                     | 8,2                     | 7,1                     |
| <b>Vaucluse</b>         | <b>5,0</b>              | <b>5,1</b>              |

Source : SNE 2018 - Traitements AURAV

La tension concernant la demande en logements sociaux est de 5 soit 80% des demandes non pourvues en 2018. La tension dans le Vaucluse connaît une légère tendance à la baisse (5,1 en 2017).

La tension en Vaucluse est plus forte sur les T1 (20 demandes pour 1 offre) et dans une moindre mesure sur les T2 (7 demandes pour 1 offre).

**15 476 demandes pour  
3 091 attributions en 2018 en Vaucluse**

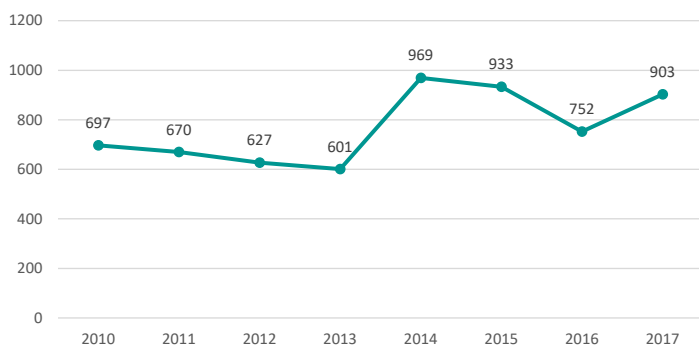
**4 demandes sur 5 non pourvues (80%)**

### Nombre de logements du parc locatif social au 1er janvier 2018

|                         | Nombre de logements du parc locatif social | Evolution 2016-2017 (%) | Taux de logements individuels (%) | Taux de logements collectifs (%) | Nombre de logements sociaux pour 1000 habitants | Taux de logements du parc locatif social |
|-------------------------|--------------------------------------------|-------------------------|-----------------------------------|----------------------------------|-------------------------------------------------|------------------------------------------|
| Alpes-de-Haute-Provence | 7 303                                      | 3,56                    | 26,4                              | 73,6                             | 45                                              | 9,6                                      |
| Hautes-Alpes            | 7 866                                      | 0,15                    | 13,3                              | 86,7                             | 56                                              | 12                                       |
| Alpes-Maritimes         | 53 932                                     | 3,94                    | 2,3                               | 97,7                             | 50                                              | 10,6                                     |
| Bouches-du-Rhône        | 156 594                                    | 6,96                    | 6,1                               | 93,9                             | 78                                              | 17,6                                     |
| Var                     | 48 564                                     | 7,58                    | 6,9                               | 93,1                             | 46                                              | 10,1                                     |
| <b>Vaucluse</b>         | <b>33 988</b>                              | <b>4,48</b>             | <b>15,4</b>                       | <b>84,6</b>                      | <b>61</b>                                       | <b>13,8</b>                              |

Source : RPLS 2018, INSEE RP2016 - Traitements AURAV

### Nombre de logements sociaux agréés par an



Source : Sisal 2018 - Traitements AURAV

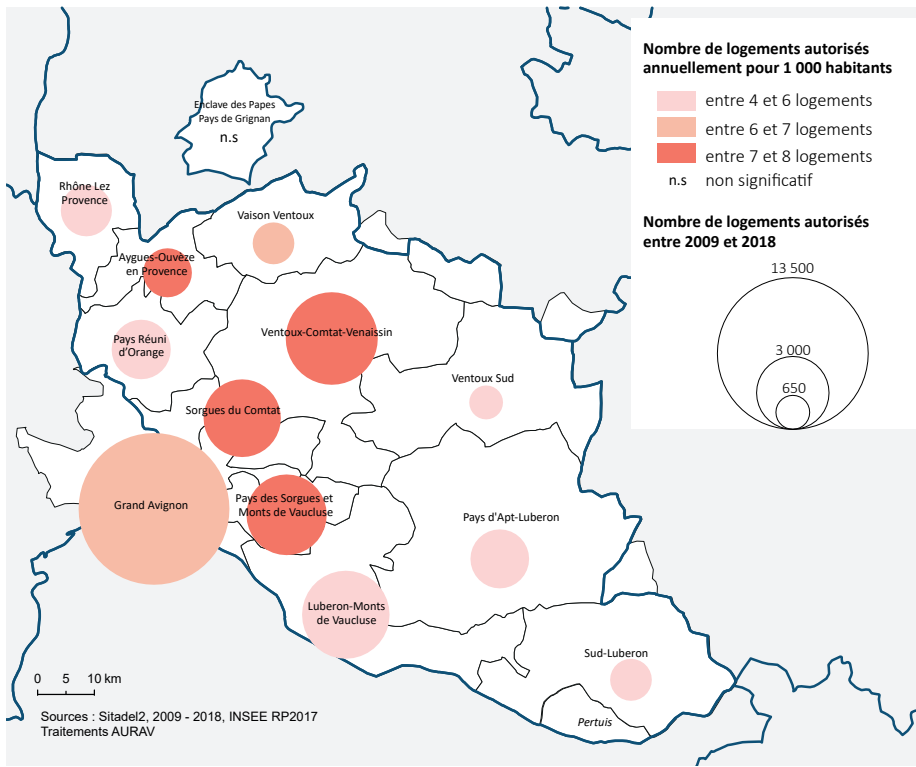
Avec 33 988 logements sociaux locatifs, le Vaucluse offre ainsi 61 logements sociaux pour 1 000 habitants. Il s'agit du plus haut ratio de la région derrière les Bouches-du-Rhône.

770 logements sociaux sont agréés par an en moyenne entre 2010 et 2017. Il s'agit très majoritairement de logements collectifs (84,6%). Néanmoins, la proportion de logements individuels sociaux est une des plus élevées de la région (15,4%).

\*Tension de la demande = Nombre de demandes en logement social au 31/12/2018 / Nombre d'attributions en 2018

# Une production de logements qui répond aux besoins ?

## Nombre de logements autorisés par EPCI



Les marchés immobiliers du Vaucluse présentent de nombreux points communs avec ce que l'on peut observer à l'échelle de la Région Sud-PACA ou de la France.

Après une phase de hausse au début des années 2000, les volumes de vente des logements anciens stagnent actuellement, avec des prix à la baisse depuis 2010.

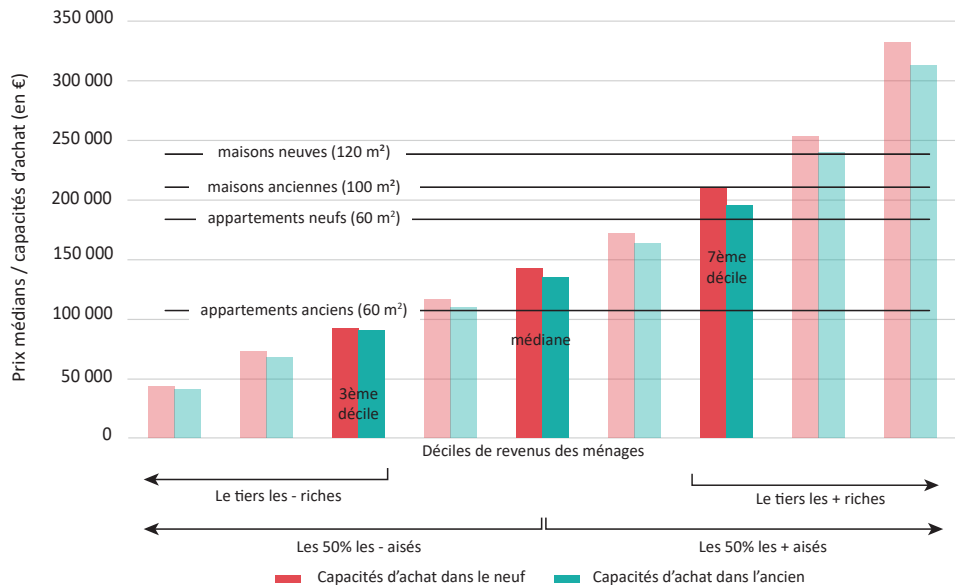
Avec un rythme de 7,2 logements autorisés par an, pour 1 000 habitants, le Vaucluse est légèrement au-dessus de la moyenne régionale (6,9).

## 7,2 logements autorisés par an pour 1 000 habitants

|                                | Logements autorisés pour 1 000 habitants par an |
|--------------------------------|-------------------------------------------------|
| Alpes-de-Haute-Provence        | 4,9                                             |
| Hautes-Alpes                   | 7,3                                             |
| Alpes-Maritimes                | 6,5                                             |
| Bouches-du-Rhône               | 6,1                                             |
| Var                            | 8,9                                             |
| <b>Vaucluse</b>                | <b>7,2</b>                                      |
| Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur | 6,9                                             |

Source : Sitadel 2018, INSEE RP2017 - Traitements AURAV

## Capacité d'achat des ménages dans le neuf et dans l'ancien



## 1/3 des ménages n'a pas accès à un bien de plus de 90 000 €

Les niveaux de prix atteints par les différents segments de marché compliquent l'accès à la propriété dans le neuf pour au moins 50 % de la population du Vaucluse.

La moitié des ménages ne peut acquérir un bien de plus de 140 000 € et seul un tiers des vauclusiens peut acquérir un bien de plus de 200 000 €. De plus, un tiers des ménages n'a pas accès à un bien de plus de 90 000 €. Sachant que le prix médian d'un appartement ancien de 60 m<sup>2</sup> est d'environ 110 000 €, l'accessibilité à la propriété est ainsi très contrainte pour ces ménages.

Champ : toute la population de Vaucluse  
Apport 10%, TEG = 2,71% (taux constaté BNF 3ème trimestre 2016) sur 20 ans ; mensualité max = 33% du revenu mensuel ; hors aides à l'accession de type PTZ ou PAS  
Sources : INSEE, RFLM 2011, EPTB 2013, ECLN 2014, DVF 2014  
Traitements AURAV





© CD 84, Résidence La Bergère, Faucon



© D 84, Myosotis 2, Sainte-Cécile-les-Vignes



© CD 84, Résidence La Tour, Faucon



## Quel niveau de précarité énergétique liée au logement ?

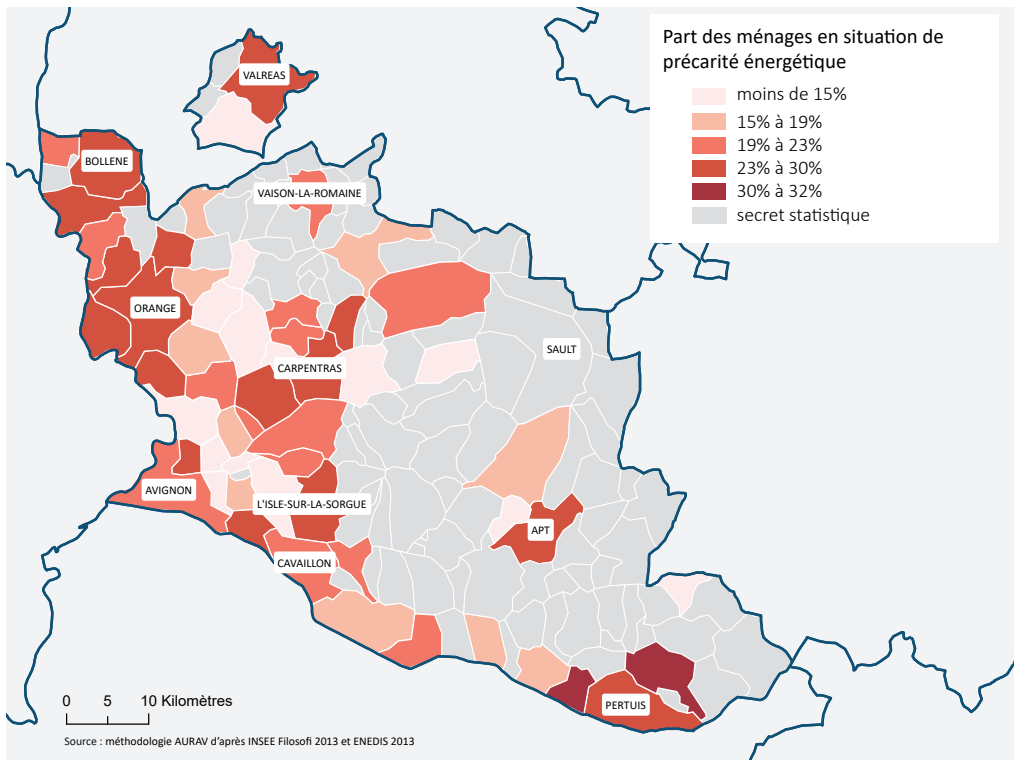
La précarité énergétique est évaluée selon le revenu disponible d'un ménage et la part dépensée en consommation énergétique. Ainsi, pour les ménages à faibles revenus (sous le seuil de pauvreté), une facture énergétique supérieure à 8% des revenus entraîne une précarité énergétique.

Dans le Vaucluse, le taux de pauvreté atteint 19,7% des ménages en 2016. Avec une facture énergétique moyenne annuelle en Vaucluse de 880€, ce sont près de 18% des ménages (soit environ 96 000 personnes) qui sont alors considérés en situation de précarité énergétique.

En France, près de 12 % des ménages sont considérés comme en précarité énergétique.

Près de 18 % des vauclusiens touchés par la précarité énergétique

### Part des ménages en situation de précarité énergétique



L'électricité dans l'habitat en Vaucluse c'est environ :

**41 %** de logements chauffés au tout électrique

**2** millions de MW/h chaque année

**10 %** de la production de la centrale nucléaire du Tricastin



Le chauffage : c'est environ **53 %** des consommations dans l'habitat

La précarité énergétique concerne majoritairement :

- les polarités urbaines du département (Orange, Bollène, Valréas, Carpentras, Apt, Pertuis),
- le Nord-Vaucluse et les communes autour d'Orange,
- l'axe Montoux-Carpentras-Mazan, Pertuis et sa proche périphérie.

Les villes d'Orange et de Carpentras concentrent, à elles deux, 16 % des ménages vauclusiens en situation de précarité énergétique, Avignon représentant 19% de ces ménages.

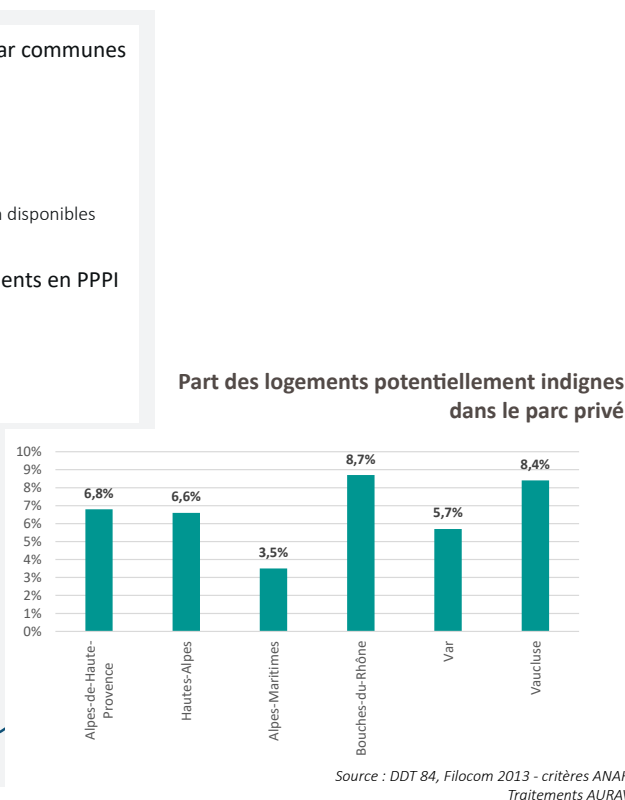
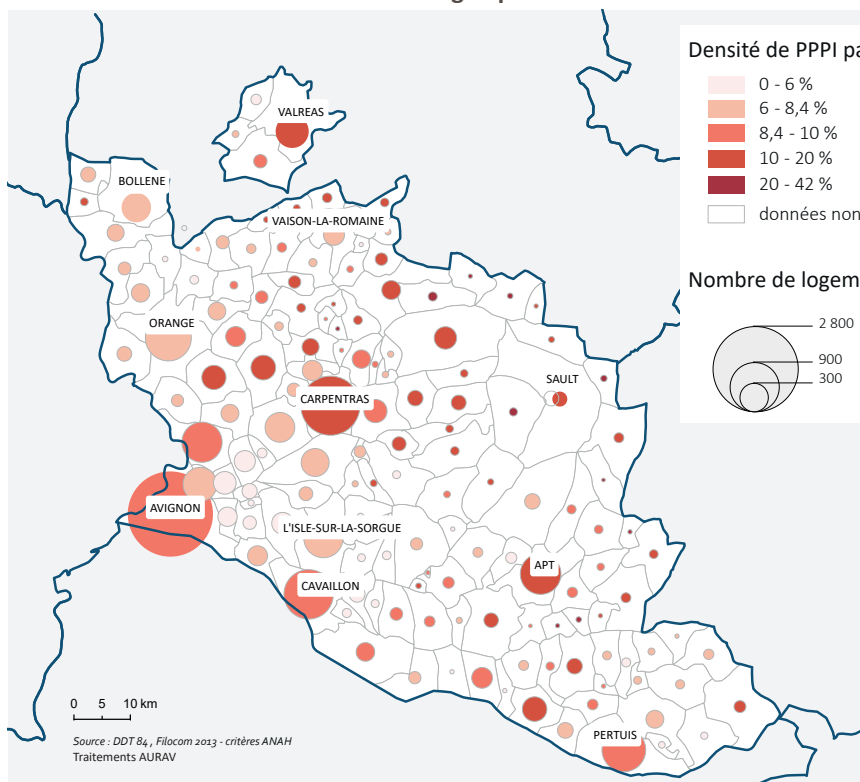
\* Précarité énergétique : Est en situation de précarité énergétique, au titre de la loi Besson du 31/05/1990, une personne qui éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat.

# Quel niveau d'habitat indigne en Vaucluse ?

En Vaucluse, 18 000 logements du parc privé sont potentiellement indignes. Le département est donc particulièrement concerné par la problématique de l'habitat indigne (8,4% du parc privé contre 4,7% en région Île-de-France). Il présente, avec le Département des Bouches-du-Rhône (8,7%), un des taux les plus élevés de la Région Sud-PACA (6,6 %).

**18 000 logements du parc privé potentiellement indignes soit 8,4% du parc privé**

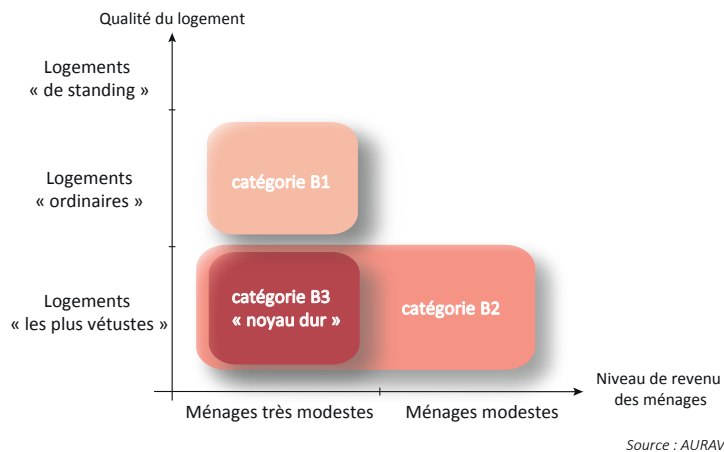
## Part du Parc Privé Potentiellement Indigne par commune



La répartition du parc privé potentiellement indigne conduit à distinguer deux types de territoires :

- les pôles urbains (Avignon, Carpentras, Cavaillon, Orange, Pertuis), dont le nombre de logements potentiellement indignes est plus important du fait du poids du parc de logements. Ce constat met aussi en évidence :
  - le maintien d'une occupation très sociale dans des logements dégradés et/ou suroccupés,
  - la dégradation du parc de logements collectifs en centre ancien (absence de travaux de réhabilitation, division de logements non encadrée, etc.)
- les communes périurbaines et rurales connaissent une part importante de logements potentiellement indignes (densité pouvant atteindre jusqu'à 42%). Ces territoires connaissent également la problématique de la dégradation de leur parc.

## Qu'est-ce que le logement potentiellement indigne ?



\* Parc Privé Potentiellement Indigne : indicateur construit à partir du croisement de 2 types de variables issues de la base de données Filocom (Fichier des Logements par Commune, construit par la DGFIP) : le classement cadastral et le revenu des ménages. Ainsi un logement potentiellement indigne peut concerner un parc occupé par des ménages très modestes et/ou être le fait d'un parc très vétuste.

 RÉALISER LES CAPACITÉS DES VAUCLUSIENS

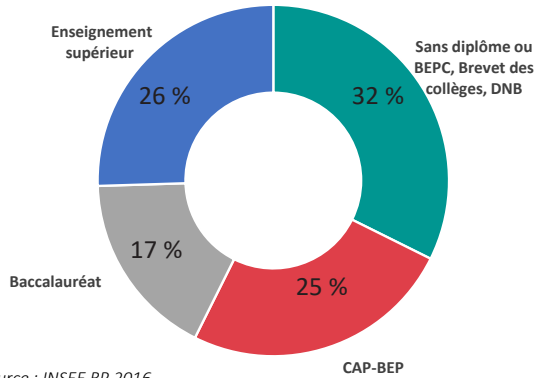
Quels cursus scolaires dans le Vaucluse ?



# Quels cursus scolaires dans le Vaucluse ?

## Niveau de diplôme des vauclusiens

En Vaucluse, le taux de personnes sans diplôme est le plus fort de la Région Sud-PACA, avec 32% contre 30% de moyenne régionale. Ce taux est en baisse puisqu'il était de 37% en 2011 en Vaucluse. 26% des vauclusiens ont un diplôme de l'enseignement supérieur (minimum bac+2), taux le plus bas de la Région, à égalité avec les Alpes-de-Haute-Provence. Celui-ci progresse, puisqu'il était de 23% en 2011. Chez les 25-34 ans, le taux de diplômés de l'enseignement supérieur est de 33,6%.



Source : INSEE RP 2016  
Traitements AURAV

|                                | Sans diplôme ou BEPC, brevet des collèges | CAP-BEP    | Baccalauréat | Enseignement supérieur |
|--------------------------------|-------------------------------------------|------------|--------------|------------------------|
| Alpes-de-Haute-Provence        | 29%                                       | 27%        | 18%          | 26%                    |
| Hautes-Alpes                   | 26%                                       | 26%        | 19%          | 29%                    |
| Alpes-Maritimes                | 30%                                       | 21%        | 18%          | 31%                    |
| Bouches-du-Rhône               | 30%                                       | 22%        | 17%          | 31%                    |
| Var                            | 29%                                       | 25%        | 19%          | 27%                    |
| <b>Vaucluse</b>                | <b>32%</b>                                | <b>25%</b> | <b>17%</b>   | <b>26%</b>             |
| Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur | 30%                                       | 23%        | 18%          | 29%                    |
| France Métropolitaine          | 29%                                       | 25%        | 17%          | 29%                    |

Source : INSEE RP 2016  
Traitements AURAV

## Une formation complète pour les étudiants et adultes

**54 collèges** (dont 13 privés) soit 28 637 élèves  
**35 lycées** (dont 12 privés) soit 22 756 élèves

**10 560 étudiants en enseignement supérieur**  
(+7,8% en 10 ans, +9,3% en région Sud-PACA, +16% en France)  
dont **6 959** étudiants à l'université d'Avignon (+4,6% en 10 ans)  
**1 500** en section de techniciens supérieurs (BTS/BTSA/ IUFM/ CGPE) (+16,4% en 10 ans)  
**700** en écoles paramédicales et sociales (ostéopathe, kinésithérapeute, infirmier, sage-femme, etc.) (+12% en 10 ans)

**1 582 apprentis** à la Chambre de Métiers de Vaucluse  
**850 apprentis** sur le Campus de la Chambre de Commerce et d'Industrie  
**24 centres d'apprentissage**

## Lieu d'études des vauclusiens

### 28 % des 20-30 ans scolarisés étudient en dehors du Vaucluse

Entre 15 et 19 ans, 38% des jeunes scolarisés étudient dans leur commune de résidence, 51% dans une autre commune du Vaucluse et 11% hors du Vaucluse. Entre 20 et 24 ans, ils sont 37% à rester sur leur commune pour étudier (en lien avec les nombreux étudiants avignonnais), 36% restent dans le département mais 26% quittent le département pour leurs études. Chez les 25-30 ans, ils sont 32% à quitter le département pour leurs études. Au total, 3 690 jeunes entre 20-30 ans étudient en dehors du Vaucluse (28%) et 9 330 restent dans le Vaucluse.

51% des étudiants de l'Université d'Avignon proviennent du Vaucluse (soit 3 550 étudiants), 15% des Bouches-du-Rhône et 13% du Gard.

Source : INSEE RP 2016 et Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse, 2018

## Répartition des effectifs scolaires en établissements publics et privés (année scolaire 2017-2018)

|                                | Elémentaire |             | Collège     |             | Lycée       |             |
|--------------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
|                                | Public      | Privé       | Public      | Privé       | Public      | Privé       |
| Alpes-de-Haute-Provence        | 93 %        | 7 %         | 91 %        | 9 %         | 97 %        | 3 %         |
| Hautes-Alpes                   | 91 %        | 9 %         | 91 %        | 9 %         | 91 %        | 9 %         |
| Alpes-Maritimes                | 88 %        | 12 %        | 83 %        | 17 %        | 83 %        | 17 %        |
| Bouches-du-Rhône               | 84 %        | 16 %        | 79 %        | 21 %        | 72 %        | 28 %        |
| Var                            | 91 %        | 9 %         | 86 %        | 14 %        | 88 %        | 12 %        |
| <b>Vaucluse</b>                | <b>85 %</b> | <b>15 %</b> | <b>78 %</b> | <b>22 %</b> | <b>80 %</b> | <b>20 %</b> |
| Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur | 87 %        | 13 %        | 82 %        | 18 %        | 79 %        | 21 %        |
| France Métropolitaine          | 83 %        | 17 %        | 79 %        | 21 %        | 79 %        | 21 %        |

Source : Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse, 2018 - Traitements AURAV

En Vaucluse, le taux de collégiens en établissement privé est le plus élevé de la Région avec 22%, un point plus élevé que le taux national et celui des Bouches-du-Rhône (21%). Le taux de lycéens en lycée privé est également fort pour le Vaucluse (20 %), presque identique aux taux régional et national (21 %).



## ACCOMPAGNER LES DYNAMIQUES SOLIDAIRES DE PROXIMITÉ

Quel niveau d'équipements de sports et loisirs ?

# Quel niveau d'équipements de sports et loisirs?

TOP 3 des fédérations olympiques ayant le plus grand nombre de clubs en Vaucluse en 2018 :

FF\* d'équitation : 107 clubs  
 FF de football : 82 clubs  
 FF de tennis : 79 clubs

TOP 3 des licenciés vauclusiens par fédération olympique en 2018 :

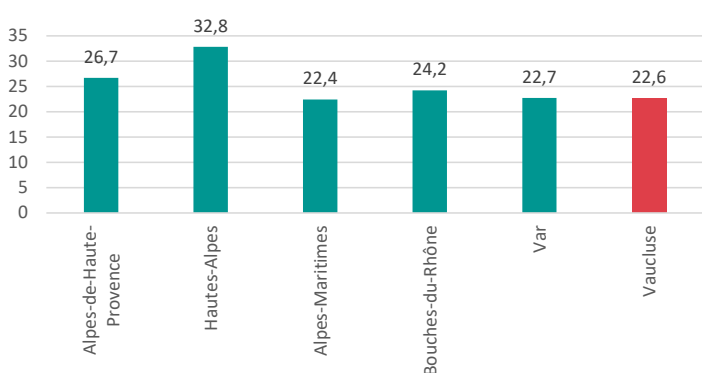
FF de football : 15 150 licenciés  
 FF de tennis : 7 655 licenciés  
 FF d'équitation : 5 280 licenciés

634 clubs et 63 990 licenciés vauclusiens affiliés aux Fédérations Françaises Olympiques

\*FF = Fédération Française

Source : Recensement des licences et clubs sportifs/Injep - Meos, 2018

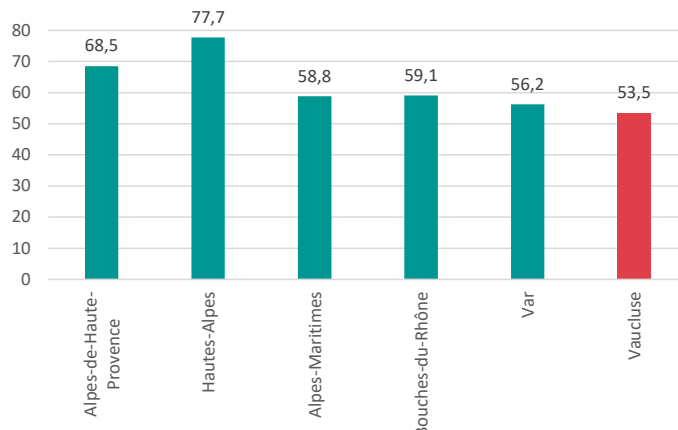
Nombre de licenciés sportifs pour 100 habitants



France : 24,1 licenciés pour 100 habitants

Source : Recensement des licences et clubs sportifs/Injep - Meos, 2015  
 Traitements AURAV

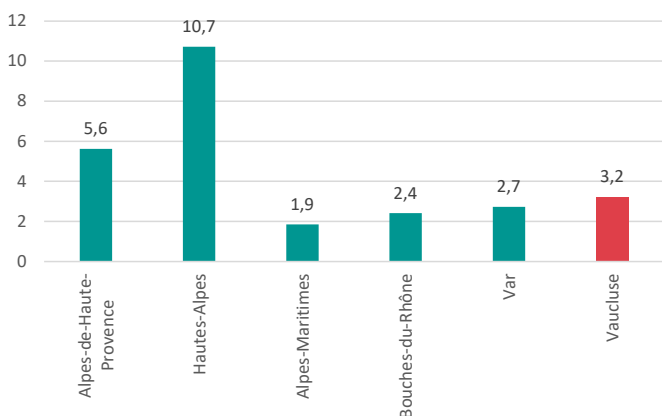
Nombre de licenciés sportifs de 0 à 14 ans pour 100 habitants de 0 à 14 ans



France : 57,5 licenciés pour 100 habitants

Source : Recensement des licences et clubs sportifs/Injep - Meos, 2015  
 Traitements AURAV

Nombre d'équipements sportifs de la gamme intermédiaire\* pour 10 000 habitants



France : 3,1 équipements pour 10 000 habitants

Source : INSEE, BPE 2017 - Traitements AURAV

Avec 107 clubs d'équitation dans le Vaucluse (sur 151 communes), l'équitation est largement en tête, devant le football et le tennis. Néanmoins, en nombre de licenciés, le football est le plus largement plébiscité avec 15 150 licenciés. Pour 100 habitants, le Vaucluse compte 22,6 licenciés tous sports confondus (2e taux le plus faible de la région) et 53,5 licenciés de 0 à 14 ans pour 100 jeunes (taux le plus faible de la région).

Le nombre d'équipements sportifs de gamme intermédiaire\* en Vaucluse est de 3,2 équipements pour 10 000 habitants. Les départements alpins sont les plus équipés (5,6 et 10,7). Le Var, les Bouches-du-Rhône et Alpes-Maritimes comptent moins d'équipements intermédiaires que le Vaucluse (2,7; 2,4 et 1,9).

\* Équipements de la gamme intermédiaire : issus de la Base Permanente des Équipements de l'INSEE, il s'agit des salles de sport spécialisées, bassins de natation, structures d'athlétisme et pistes de roller, skate, vélo bicross ou freestyle.

## Le Vaucluse, une terre de sports de plein air

Le Vaucluse est une terre de randonnée importante et compte un ratio de 0,24 km de chemins de grande randonnée par km<sup>2</sup>. Le département compte 839 km de chemins cumulés de Grande Randonnée, 259 km de chemins de Grande Randonnée de Pays et plus de 1 800 km de chemins de Petite Randonnée. Ainsi, environ 2 900 km de sentiers sont balisés dans le département.

Avec 3 434 licenciés en Vaucluse en 2018 et 52 clubs, la fédération de randonnée pédestre est la deuxième plus importante, derrière celle de pétanque, dans la catégorie des fédérations non olympiques.

**3 434 licenciés, 52 clubs**

**2 900 km de chemins pédestres balisés**

**660 km de chemins équestres balisés**

**1 600 voies d'escalade équipées réparties sur 27 sites**

**4 000 licenciés, 100 clubs**

**1 950 km d'itinéraires balisés dont 36 km en véloroute/voie verte**

**400 km en VTT labellisés "Grande Traversée VTT"**

**13 stations de recharge pour vélo électrique**

### Ratio entre le nombre de km de chemins de grande randonnée et la superficie du département (km/km<sup>2</sup>)

|                                | Longueur cumulée de chemins de randonnée en km | Superficie des départements | Ratio km chemins/km <sup>2</sup> |
|--------------------------------|------------------------------------------------|-----------------------------|----------------------------------|
| Alpes-de-Haute-Provence        | 1 024                                          | 6 944                       | 0,15                             |
| Hautes-Alpes                   | 1 324                                          | 5 549                       | 0,24                             |
| Alpes-Maritimes                | 1 034                                          | 4 299                       | 0,24                             |
| Bouches-du-Rhône               | 488                                            | 5 112                       | 0,10                             |
| Var                            | 890                                            | 5 973                       | 0,15                             |
| <b>Vaucluse</b>                | <b>839</b>                                     | <b>3 566</b>                | <b>0,24</b>                      |
| Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur | 5 599                                          | 31 443                      | 0,18                             |

Source : FFRP  
Traitements AURAV

### Le vélo, une activité plébiscitée par tous

Le Vaucluse est la première destination des tour-opérateurs vélo en France. Il compte plus de 100 clubs et 4 000 licenciés dans les quatre principales fédérations et environ 36 000 cyclistes et vététistes sportifs réguliers non licenciés.

On compte 120 000 passages par an sur le Ventoux, soit environ 60 000 personnes. Près de 200 000 séjours "à vélo" sont recensés dans le département.

Le développement du vélo à assistance électrique ces dernières années permet de diversifier les pratiques et l'accueil de nouveaux pratiquants, rendant accessibles à tous les sentiers escarpés du département.

En 2019, le Vaucluse s'est associé à Bosch, pour déployer 13 stations de charge Powerstation et 150 Fastchargeurs chez près de 60 professionnels du tourisme « Accueil vélo/la Provence à vélo » : Offices de tourisme, loueurs, hébergeurs, restaurants et sites de visites volontaires.







Le Vaucluse constitue un territoire carrefour, marqué par une grande diversité de richesses naturelles, culturelles et humaines. Il est également le lieu de forts contrastes et d'une hétérogénéité marquée, où la population jeune mais vieillissante est sensible à de nombreuses fragilités, où les espaces naturels d'une qualité exceptionnelle font face à l'urbanisation grandissante et au changement climatique, où l'excellence agricole peine à maintenir son activité en Vaucluse.

Mais le Vaucluse est un territoire où les dynamiques économiques sont fortes et les solidarités à l'œuvre nombreuses.

Le suivi de ces évolutions permet d'apprécier au mieux le potentiel du territoire au service de son attractivité, dans le cadre d'un développement équilibré, créateur de richesses économiques, sociales et environnementales. Sur cette base, il s'agit de mieux accompagner les transitions et de créer les conditions d'un « vivre ensemble » harmonieux et solidaire sur l'ensemble du territoire.



**AURAV**

Vaucluse Village - Bâtiment Le Consulat  
164, avenue de Saint Tronquet  
84130 Le Pontet  
Tél. : 04 90 82 84 80 - [www.aurav.org](http://www.aurav.org)  
Réalisation : Laure Bigourdan

Crédits photos : AURAV  
Mars 2020

